

Coupe arabe des nations/Algérie 0-Soudan 0 :

Les Verts ratent leur entame à Doha

P-16

De retour d'un voyage au Liban

P-03



Le Pape Léon XIV souhaite se rendre en Algérie

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Jeudi 04 Décembre 2025//N° 1219// PRIX 20DA

Elles concluent plusieurs accords de coopération

Alger et Minsk ouvrent de nouvelles perspectives d'investissement

p-03



Lors de la visite officielle du président biélorusse Alexandre Loukachenko à Alger, plusieurs accords ont été signés dans les domaines de l'industrie, l'agriculture, la santé animale, la recherche scientifique... Cette visite marque un renforcement historique des relations bilatérales et confirme la volonté des deux pays de développer des échanges économiques, technologiques et politiques durables.

Infiltration israélienne au Maroc :
Les mises en garde de Lakhdar Al-Ibrahimi

P-03

Réunion du gouvernement

P-02



Accélération numérique et grands chantiers structurants au menu

Elle résiste au recul des prix du pétrole et du gaz

Sonatrach clôture 2024 avec un résultat net de 6 milliards de dollars

Sonatrach affiche un résultat net de 6 milliards de dollars malgré un contexte international difficile marqué par la baisse des prix du pétrole et du gaz. La production primaire d'hydrocarbures est restée stable, tandis que les raffineries ont augmenté leur rendement de 4 % et que les ventes sur le marché national ont progressé de 3 %.

P-02



Elle résiste au recul des prix du pétrole et du gaz

Sonatrach clôture 2024 avec un résultat net de 6 milliards de dollars

Le bilan 2024 du groupe national d'hydrocarbures Sonatrach est plutôt encourageant, avec un résultat net positif de 6 milliards de dollars. Selon un bilan du groupe rendu public lundi, le bilan 2024 de Sonatrach fait état d'un résultat net en



■ Par Merouane Kors

Le chiffre d'affaires à l'exportation s'est élevé à 45 milliards

de dollars, tandis que le chiffre d'affaires global a atteint 6523 milliards de dinars (environ 49 milliards de dollars), précise le groupe énergétique algérien qui ajoute que si la production

primaire d'hydrocarbures a été stable, les raffineries ont vu par contre leur production augmenter de 4%. Dans son bilan, Sonatrach précise que le développement de l'Activité Exploration-Production est demeuré au sommet des priorités de l'entreprise en 2024, la production primaire d'hydrocarbures s'étant établie à 193,7 Millions TEP (tonne équivalent pétrole), en baisse cependant de 0,1% par rapport à 2023. Quant à la production de GNL, elle a atteint 25,1 Millions m³, en baisse là également de 14% par rapport à 2023. Par contre, note le groupe, la production des raffineries a poursuivi sa progression en 2024 avec une hausse de 4% par rapport à 2023. Les complexes pétrochimiques ont affiché des performances appréciables au cours de l'exercice 2024 : le complexe CP2K de Skikda a enregistré une production de 34.198 Tonnes de PEHD en hausse de 101% par rapport à l'année 2023. Quant au volet commercialisation, le groupe explique dans son bilan annuel que le volume total des ventes d'hydrocarbures en 2024 s'est élevé à 162,9 Millions TEP, en légère baisse (1%) par rapport à l'exercice précédent. Sur le marché national, les ventes des hydrocarbures ont atteint 71,5 Millions TEP, en hausse de 3% par rapport à 2023, alors que les exportations d'hydrocarbures de Sonatrach et ses associés se sont établies à 91,4 Millions TEP, en baisse de 4% par rapport à 2023. Ces volumes comprennent les ventes de gaz pour les comptes des partenaires, dont les contrats sont régis par les lois 05-07 et 09-13 (participation), précise le bilan du groupe. Quant aux exportations des produits raffinés, elles ont atteint 14,3 Millions de Tonnes en 2024, en hausse de 4% par rapport à 2023. Par ailleurs, en matière de découvertes, Sonatrach a réalisé en effort propre durant l'année 2024 dix-huit (18) nouvelles découvertes d'hydrocarbures. Ces découvertes, réparties entre huile (51%) et gaz (49%), ont permis la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place prouvé et probable de 57,68 Millions TEP et un apport de délinéation de 45,78 Millions TEP. Ces découvertes donnent une production primaire d'hydrocarbures de 193,7 Millions de TEP, soit 46,9 millions de TEP en pétrole brut, 127,9 milliards de TEP

en Gaz naturel, 9,1 millions de TEP en Condensat et 9,7 millions de TEP en GPL aux champs. Par ailleurs, le volume de la fiscalité pétrolière versée par Sonatrach à l'Etat s'est élevé à 3.872 milliards de dinars, en forte baisse de 46% par rapport à 2023 (5.678 milliards). Le recul s'explique par l'appréciation du dinar par rapport au dollar, la baisse des prix de vente à l'exportation et la baisse des volumes exportés. Pourtant, en dehors du résultat net, les indicateurs de Sonatrach ont été tirés vers le bas par la baisse des prix des hydrocarbures, avec un prix moyen du baril de pétrole de 81,97 USD, contre 83,60 USD en 2023, soit une baisse de 2%. Pour le gaz, la baisse a été encore plus significative, avec un prix moyen de 10,36 USD/MMBTU en 2024, contre 12,60 USD/MMBTU en 2023 (-18%). Il y a aussi, explique le groupe, "une orientation accrue vers le marché national", dont le volume commercialisé a enregistré une progression de 5% par rapport à 2023. Des chiffres qui confirment la tendance haussière des besoins énergétiques du pays, indique encore le groupe dans son rapport annuel 2024. Enfin, Sonatrach explique que malgré un environnement marqué par "une conjoncture moins favorable que celle de l'année précédente", avec des "incertitudes géopolitiques" et une diminution des prix du pétrole et du gaz, la compagnie algérienne des hydrocarbures a fait preuve de "résilience", maintenant les niveaux de production et réalisant un résultat net en forte hausse. M.K.

La nouvelle ligne Skikda-Valence entre en service plus tôt que prévu

Le porte-conteneurs « Alsterdiep » qui effectuait sa 1^e traversée dans le cadre de la nouvelle ligne maritime commerciale hebdomadaire Skikda-Valence (Espagne), a accosté, mardi soir, au port de Skikda. Le directeur général de l'Entreprise portuaire de Skikda (EPS), Samir Boudjemaâ, a indiqué que l'accostage de ce navire au quai numéro 8 du port de Skikda, découle de la mise en œuvre de l'exploitation de cette ligne, convenue lors d'une récente réunion avec des responsables de la compagnie maritime espagnole « Marguisa », représentant le géant mondial du transport maritime, HMM. L'Entreprise portuaire de

Skikda a mobilisé les moyens matériels et humains nécessaires aux opérations de chargement et de déchargement afin de garantir un traitement efficace et conforme aux conditions de service convenues avec le partenaire espagnol. Le directeur général de l'EPS a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le lancement effectif de cette ligne maritime a « eu lieu avant la date prévue (janvier 2026) en raison de son importance commerciale et logistique et des besoins du marché ». L'EPS avait annoncé, à l'issue d'une séance de travail organisée en son siège, un accord avec la société espagnole « Marguisa » pour ouvrir

une ligne maritime commerciale régulière hebdomadaire de transport de conteneurs entre les ports de Skikda et de Valence, prévue pour entrer en service début janvier 2026 avec une fréquence d'un voyage par semaine, renforçant ainsi la position du port de Skikda en tant que pôle logistique stratégique dans le bassin méditerranéen, a rappelé le même responsable. La compagnie espagnole « Marguisa » avait également annoncé que l'exploitation de cette ligne régulière se fera à l'avenir avec 2 navires dédiés au transport de conteneurs, permettant une liaison directe et rapide. Le port de Skikda est aujourd'hui « une porte logistique centrale »

Elle structure une nouvelle chaîne de valeur

L'industrie automobile consolide sa base de sous-traitants

La quatrième édition du salon professionnel Sinaa, consacré à la promotion de la production industrielle, réunit cette année près de 170 exposants, majoritairement nationaux. Les organisateurs mettent en avant la transition « de l'importation vers la production locale », un axe devenu central dans les politiques industrielles. Parmi les secteurs les plus représentés figurent l'outillage industriel lourd et la fabrication d'éléments consommables destinés à l'automobile, tels que les joints, les huiles et les filtres. L'édition 2025 est présentée comme la plus importante depuis la création du salon, un signe de la dynamique industrielle que connaît le pays. Les besoins en équipements, machines, outillages et procédés modernes de fabrication continuent de croître, et Sinaa ambitionne de se positionner comme un « véritable supermarché de l'industrie ». La multiplication des nouvelles unités de production renforce, de fait, la nécessité de proposer aux investisseurs des solutions globales et adaptées. La politique de réduction

des importations jugées non indispensables, engagée pour soutenir la production locale, commence à produire ses effets. Un marché en expansion s'est constitué autour de la fabrication, même partielle, de machines industrielles et de leurs pièces de rechange, ainsi que des services techniques liés à la maintenance. De plus en plus d'entreprises se positionnent désormais sur des projets clés en main, proposant des unités de production prêtes à l'usage. Cette transformation est d'autant plus notable que nombre d'acteurs présents aujourd'hui étaient auparavant de simples importateurs. En quelques années, plusieurs d'entre eux ont amorcé une transition vers l'assemblage puis vers la production locale. Certaines dépendances persistent toutefois, notamment pour les machines lourdes et certaines matières premières complexes. Le salon met également en avant la progression du secteur privé dans la fabrication locale d'éléments consommables destinés à l'automobile. Deux unités de production dédiées aux filtres ont été mises en service au cours des trois dernières

années à Oued Souf et Bouira. Initialement centrées sur les filtres à air, ces installations produisent désormais également des filtres à huile et à carburant, et s'orientent vers la fabrication de filtres à eau. La production d'huiles pour moteurs et pour machines industrielles connaît également un essor notable. Des entreprises spécialisées, autrefois simples distributeuses de produits importés, proposent aujourd'hui une large gamme d'huiles industrielles et automobiles. La matière première est accessible localement grâce aux dérivés issus des raffineries nationales, seuls certains additifs devant encore être importés. Dans le domaine des joints et des éléments d'étanchéité pour moteurs et boîtes de vitesses, plusieurs entreprises, notamment dans l'Est du pays, produisent déjà des composants adaptés aux modèles de véhicules circulant en Algérie. Leur montée en puissance contribue à structurer progressivement un réseau national de fabricants capables de répondre à une demande en constante croissance.

R.E.

Réunion du gouvernement

Accélération numérique et grands chantiers structurants au menu

Le Premier ministre Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion cruciale du Gouvernement axée sur la transformation numérique et les mégaprojets d'infrastructure. Une communication a détaillé la stratégie nationale de développement du commerce électronique, pilier de la vision de numérisation du pays. Ce plan ambitionné de moderniser l'écosystème commercial, de booster la compétitivité économique et de favoriser l'inclusion financière pour tous. Les débats ont aussi porté sur les services de télécommunications par satellite en orbite non géostationnaire, offrant Internet haut débit aux zones rurales et enclavées. Ces technologies réduiront la facture numérique tout en complétant les infrastructures existantes. Enfin, le suivi des grands projets structurants a révélé les avancées du programme ferroviaire, du complexe sportif de Constantine, du barrage de Boukhroura à El Tarf, et du transfert d'eau Ighil Amda-Mahouane reliant Bejaïa et Sétif. Ces priorités traduisent l'engagement ferme de l'exécutif pour une Algérie moderne, connectée et équipée, au service du développement inclusif.

H.H.

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Elles concluent plusieurs accords de coopération

Alger et Minsk ouvrent de nouvelles perspectives d'investissement

Une série d'accords de coopération a été signée hier à Alger à l'occasion de la visite qu'effectue le Président biélorusse à Alger. Cela va renforcer significativement les relations bilatérales et ouvrir la voie à de nouveaux projets économiques et industriels, incluant l'installation d'une unité de production d'autobus à Bouira.



■ Par Younes B.

Algérie et la Biélorussie consolident leur coopération par une série d'accords de coopération. Les deux pays ont franchi ainsi une nouvelle étape dans leur rapprochement diplomatique et économique. Le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, ont présidé, au siège de la Présidence, à Alger, la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant un large éventail de secteurs. Cette cérémonie s'est tenue à l'issue d'entretiens bilatéraux, menés dans le cadre de la visite officielle

qu'Alexandre Loukachenko effectue depuis mardi en Algérie. Les deux dirigeants ont confirmé leur volonté d'élargir un partenariat encore récent mais jugé « prometteur ». Plusieurs mémorandums ont été conclus entre les ministères des deux pays dans les domaines de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Entrepreneuriat, de l'Enseignement supérieur et de la Justice. Un document de coopération a également été signé entre l'Organisme algérien d'accréditation et le Centre gouvernemental biélorusse d'accréditation. Trois accords intergouvernementaux viennent compléter cet ensemble. Le premier concerne la santé animale, le deuxième la recherche scientifique, le développement

technologique et l'innovation, tandis que le troisième porte sur la coopération militaire et technique. Les deux parties ont aussi adopté une « feuille de route » destinée à encadrer les projets commerciaux, économiques, scientifiques et techniques pour la période 2026-2027. Dans une déclaration conjointe, Abdelmadjid Tebboune s'est félicité de « perspectives réelles » pour les investissements algéro-biélorusses, citant en particulier l'agriculture, l'énergie, l'industrie pharmaceutique et la santé animale. Il a salué les résultats du Forum économique bilatéral tenu à Alger quelques jours plus tôt, qui a abouti à la signature de cinq accords commerciaux et industriels. Parmi ces engagements, figure un protocole de partenariat entre la Société algérienne de fabrication de véhicules utilitaires et industriels (SFVUI), filiale du groupe Ferrovial, et l'entreprise biélorusse Maz Minsk Automobile Plant (MAZ). Le projet prévoit l'installation d'une unité de production d'autobus à Bouira. Le président biélorusse s'est recueilli au Sanctuaire du martyr, déposant une gerbe de fleurs en hommage aux combattants de la Guerre de libération nationale. Il a ensuite visité le Musée national du moudjahid, où il a reçu des explications détaillées sur les principales étapes de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Les deux chefs d'État ont enfin signé une déclaration commune visant à renforcer davantage les relations d'amitié entre l'Algérie et la Biélorussie, confirmant l'intention des deux gouvernements de multiplier les échanges politiques et économiques dans les prochaines années.

Y.B.

De retour d'un voyage au Liban

Le Pape Léon XIV souhaite se rendre en Algérie

De retour d'un voyage apostolique au Liban, le Pape Léon XIV a exprimé, depuis l'avion le ramenant à Rome, son souhait de se rendre en Algérie en 2026, sur les traces de saint Augustin. Cette annonce, formulée lors de la traditionnelle conférence de presse, constitue un signal fort en faveur du dialogue interreligieux et ouvrirait la voie à la toute première visite d'un souverain pontife dans le pays. Le Pape a indiqué que l'Afrique figure parmi ses prochaines destinations internationales, avec une

préférence personnelle pour l'Algérie, terre natale de saint Augustin. Ce lien spirituel est profondément enraciné dans l'identité du Pape, ancien prieur général de l'Ordre des Augustins entre 2001 et 2013. Dès son premier discours public, en mai 2025, Léon XIV avait revendiqué son héritage augustinien et souligné l'importance de l'unité, de l'humilité et de la « marche commune » qui guideraient son pontificat. Cette perspective de déplacement intervient également dans un contexte diplomatique favorable : la rencontre entre le Président Tebboune et le Pape au Vatican, plus tôt en 2025, a marqué une étape majeure dans les relations entre Alger et le Saint-Siège. Elle aurait posé les bases d'une coopération renforcée et d'un dialogue accru entre les deux parties. Si elle se

concrétise, la visite papale aurait une portée historique et symbolique exceptionnelle. Elle constituerait un double événement : un pèlerinage aux sources du grand penseur de la chrétienté qu'est saint Augustin, né à Thagaste (Souk Ahras) et évêque d'Hippone (Annaba), mais aussi un geste diplomatique d'envergure en direction du monde musulman. Dans un pays majoritairement musulman, cette venue serait un message fort de coexistence, de respect et de rapprochement spirituel. Désormais, l'attention internationale se tourne vers Alger et le Vatican, dans l'attente de la confirmation officielle de cette tournée africaine qui pourrait marquer un tournant dans les relations entre l'Église catholique, le Maghreb et l'héritage chrétien d'Afrique du Nord.

Infiltration israélienne au Maroc

Les mises en garde de Lakhdar Al-Ibrahimi

■ Par Hakim H.

L'ancien ministre des Affaires étrangères et ex-médiateur de l'ONU, Lakhdar Al-Ibrahimi, a affirmé qu'« Israël infiltre le Maroc et y enracine sa présence », en réponse à une question sur le rôle présumé obstrucif de l'Algérie dans la création de l'Union du Maghreb arabe. Dans un entretien accordé à la chaîne francophone « Global Africa TéléSud », Al-Ibrahimi, qui a mené de nombreuses médiations onusiennes pour résoudre des conflits mondiaux, a rejeté l'idée que le Maroc progresserait vers la formation de cette union. Il a souligné que « les Marocains manifestent quotidiennement, petits et grands, contre Israël », en référence à la

normalisation des relations décidée par Rabat malgré l'occupation et les crimes contre les Palestiniens. Al-Ibrahimi a tranché : « Ce n'est pas exagéré de le dire : le Maroc est infiltré par Israël qui y a consolidé son emprise ». Le journaliste ayant tenté de dissocier normalisation et stagnation maghrébine, qualifiant cette décision de choix gouvernemental marocain, l'ex-diplomate a averti : « Oui, c'est un choix du gouvernement... mais est-ce un bon choix pour le Maghreb arabe ? Facile-t-il la situation maghrébine ou, au contraire, la complique-t-il davantage ? ». Sur l'Union du Maghreb arabe, paralysée depuis une trentaine d'années, il a jugé son lancement « non pas bon, mais erroné », pointant l'échec des trois principaux pays, Tunisie, Algérie et Maroc, à s'organiser. A l'échelle internationale, il a confié son

pessimisme passé, il y a trois ou quatre ans, craignant une troisième guerre mondiale, avant de se rassurer en constatant que les acteurs potentiels, États-Unis, Chine, Russie, rejettent la guerre. Il a toutefois nuancé : « Cela ne signifie pas qu'ils optent pour la coopération et l'ouverture mutuelle ou envers le reste du monde ». Sur les signes d'un nouvel ordre mondial, il évoque une « multipolarité encore informe, sans pôle dominant unique ni duo ni trio », insuffisante pour apaiser les craintes face à « l'imprévisible Donald Trump à la Maison Blanche ». L'entretien a enfin abordé Ghaza, qualifiée par Al-Ibrahimi de « zone minuscule mais pivot central actuel », théâtre d'un « génocide assumé et reconnu par tous, y compris ses auteurs, même s'ils ne l'admettent pas publiquement ». H.H.

ÉDITORIAL l'EXPRESS

Vision

■ Par Aida Mouni

Il y a, dans la diplomatie algérienne de 2025, quelque chose qui ressemble à un renouveau stratégique. L'Algérie ne veut plus être enfermée dans un seul cercle d'alliances ni dans un rôle que d'autres lui assigneraient. Elle cherche, au contraire, à multiplier les coopérations pour consolider ses fondations économiques et technologiques, tout en préservant son autonomie politique. C'est cette logique qui explique la succession d'accords signés depuis le début de l'année. La visite du président biélorusse, cette semaine, n'est qu'un maillon supplémentaire de cette chaîne. Elle s'ajoute aux avancées avec la Chine, la Russie, l'Inde, la Slovénie et plusieurs partenaires africains et asiatiques. Ce qui pourrait apparaître comme un simple activisme diplomatique répond en réalité à un principe simple : diversifier pour rester souverain. Chaque accord signé est pensé comme une brique ajoutée à l'édifice d'un État qui veut entrer dans la modernité sans perdre son indépendance, ni politique ni économique. Les avancées sont visibles. Dans l'industrie, l'Algérie s'équipe et modernise son appareil productif. Avec la Chine, des programmes industriels et numériques ont été accélérés. Avec la Russie et le Belarus, l'accent est mis sur l'agriculture, les machines lourdes et la sécurité. L'Inde apporte des compétences en pharmacie et en technologies de l'information. La Slovénie, plus discrète mais précise, accompagne la transition environnementale. Aucun de ces partenariats n'est exclusif ; leur valeur tient justement à leur pluralité. Sur le plan sécuritaire, l'Algérie continue de jouer un rôle d'équilibre dans une région instable. En se dotant de nouveaux outils, en renforçant ses capacités de renseignement et en multipliant les échanges d'expertise, le pays protège son espace sans s'aligner sur aucune puissance. Là encore, la cohérence est manifeste : renforcer l'État pour renforcer le pays. Le volet technologique, longtemps un point faible, devient un champ de transformation. Les transferts de compétences, les centres mixtes de recherche et l'accès à des technologies nouvelles marquent une volonté d'inscrire l'Algérie dans l'économie du savoir. Ce n'est pas seulement une question de développement ; c'est une condition d'existence dans un monde où la puissance est d'abord technologique. L'Afrique occupe aussi une place centrale dans cette nouvelle architecture. L'Algérie renforce ses liens avec plusieurs capitales africaines, aussi bien sur le plan économique que sécuritaire. Elle soutient des projets d'infrastructures régionales, multiplie les accords dans l'énergie et l'agroalimentaire, et accompagne la formation de cadres dans divers secteurs. Sur le plan sécuritaire, la coopération avec les pays du Sahel demeure un élément clé, dans un contexte où les équilibres régionaux sont fragiles. Cette présence active en Afrique répond à une conviction ancienne : « la stabilité du continent est indissociable de celle de l'Algérie ». Ce que montre l'année 2025, c'est qu'une diplomatie active peut être un instrument de souveraineté et non une concession.

A.M.

Drogues :

La Guerre Invisible

de 5e Génération par Mafias Organisées

■ Par Kader M

Cette dernière consacrée au cadre juridique national de prévention et de lutte contre les drogues. L'événement durant lequel ont été abordés les principes généraux et les mesures de prévention des stupéfiants et psychotropes dans le cadre de la législation algérienne, a permis au directeur de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie Tarek Kour de mettre en exergue l'impact négatif du fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Ce dernier a indiqué que les saisies de ce type de substances ont atteint 32 millions de comprimés de diverses catégories durant l'année 2025, soit une augmentation estimée à 100%. De ce fait, Tarek Kour a appelé à l'occasion à tirer la sonnette d'alarme, afin de faire face à l'évolution des modes de consommation, d'autant plus que la cause des cas de décès dus aux overdoses de la toxicomanie est avérée. La même source, a affirmé que les statistiques comptabilisées au cours du premier semestre 2025, font état de la saisie de plus de 20 tonnes et 827 kg de cannabis, de 100 kg d'héroïne et de 32 millions de psychotropes de divers types. D'une société principalement consommatrice de cannabis, le glissement vers les psychotropes et les drogues dures est avéré d'après l'Institut de criminologie de la Gendarmerie Nationale, a fait savoir le même responsable. En plus du changement du mode de consommation, une hausse alarmante des cas d'overdose mortelles, ainsi que l'apparition de nouvelles pratiques dangereuses à l'exemple de la consommation de psychotropes par les jeunes et la transfusion de leur sang à d'autres, d'où la transmission de maladies infectieuses notamment le sida, a indiqué la même source. Des cas d'infection collectives ont été d'ailleurs recensés, ainsi que d'autres pathologies contagieuses. La stratégie nationale de prévention contre la drogue 2025-2029, ayant comptabilisé la participation de 14 secteurs en coordination avec l'Office national de prévention contre la drogue, a été saluée à l'occasion par Tarek Kour. Ce dernier a tenu aussi à rappeler la prévention, le traitement et la prise en charge, sur lesquelles repose la stratégie en question, tout en appuyant à la considération des consommateurs comme des victimes à prendre en charge, voire à soigner, et au renforcement de la répression contre la promotion au sein des établissements scolaires, et le durcissement des sanctions contre les trafiquants

Face à la hausse inquiétante de la consommation de psychotropes en Algérie, des responsables et des experts tirent la sonnette d'alarme, lors de la journée d'études, abritée mardi par le Conseil judiciaire de Constantine.



dealers et organisations criminelles. Dans ce sillage, le même responsable, a cité à titre l'exemple de certains pays se réclamant de la démocratie, néanmoins n'hésitent pas à éliminer les réseaux de drogues par des frappes aériennes sans procès. Intervenant à l'occasion, Azzedine Arfi, le président du Conseil Judiciaire de Constantine, a indiqué que l'Algérie fait face à une augmentation préoccupante, voire dangereuse de la promotion de toutes sortes de drogues, se traduisant comme une menace directe pour la sécurité nationale et sanitaire. La situation ou plutôt le phénomène, relève plutôt d'une forme de guerre de cinquième génération, ciblant la génération, non pas par des armes classiques, mais via des réseaux criminels organisés, infiltrant la société à des fins de son affaiblissement de l'intérieur, a expliqué Arfi. Alors que les frontières du sud-est sont devenues une principale voie d'entrée des psychotropes, les frontières du sud demeurent parmi les routes et chemins les plus utilisés par les trafiquants de drogues dures, telles que la cocaïne et l'héroïne, a fait part la même source. Cette dernière a tenu à

préciser que les condamnés dans ces affaires sont soumis à un suivi médical pouvant durer un an, afin d'assurer leur réhabilitation. Pour cela l'administration pénitentiaire est tenue de mettre en œuvre des programmes anti-drogue en étroite coordination avec les autorités judiciaires, et les institutions spécialisées. En matière de répression, le même responsable fait état du durcissement des sanctions par le Code pénal, quant aux crimes liés à la drogue, il a souligné que le Code pénal durcit les sanctions pour les crimes liés à la drogue, particulièrement ceux commis à proximité des établissements scolaires, ou ceux visant des mineurs ou des personnes vulnérables. De ce fait, les peines pour ces crimes varient entre 20 et 30 ans, voire allant jusqu'à la peine de mort, lorsque l'infraction est commise à l'intérieur ou près d'un établissement éducatif ou de formation, a ajouté la même source. D'autant plus que la loi la loi n° 25-03, renforce encore davantage les sanctions contre les personnes impliquées dans la production, ou la promotion de drogues synthétiques dures et de substances chimiques introduites illéga-

lement. D'où la peine est portée à la peine capitale, si la peine initiale est la perpétuité, et à la perpétuité pour les condamnés récidivistes, dont les peines variaient initialement entre 20 et 30 ans, a rappelé Arfi. Pis encore, il a également fait part des nouvelles dispositions légales autorisant le retrait de la nationalité algérienne acquise pour les auteurs de crimes graves liés à la drogue, en plus de l'obligation faites aux instances judiciaires, quant à la prononciation d'une interdiction de résidence permanente en cas de condamnation pour crime de stupéfiants, et une interdiction temporaire en cas de délit, sans oublier que dans le même cadre de lutte contre les grands réseaux criminels, la loi permet aussi l'ouverture d'enquêtes financières nationales et internationales pour traquer les sources de fonds des suspects et des barons. Enfin, le président du Conseil judiciaire de Constantine a souligné l'avancée majeure dans la lutte contre le fléau, grâce à ce nouveau cadre légal, combinant répression sécuritaire et politiques préventives et sociales.

K.M

« Se libérer des chaînes du MAK terroriste »

Un documentaire qui promeut la vigilance citoyenne

Le documentaire diffusé lundi soir sur la télévision algérienne, intitulé « Se libérer des chaînes du MAK terroriste », offre une exploration approfondie des menaces que représente pour l'Algérie le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK). À travers un montage rigoureux, le film révèle les liens entre le MAK et certaines activités terroristes, mettant en lumière leur objectif présumé de déstabilisation du pays. Le reportage adopte une approche fac-

tuelle et pédagogique, permettant au téléspectateur de comprendre l'historique du mouvement ainsi que ses ramifications dans la région. Des témoignages d'experts, d'anciens militants et de responsables sécuritaires renforcent la crédibilité de la narration, tout en soulignant les dangers que le MAK fait peser sur la cohésion nationale. Par ailleurs, le documentaire insiste sur la nécessité d'un dialogue inclusif et d'une vigilance citoyenne accrue pour empêcher toute tentative de division et pro-

mouvoir l'unité. Ce documentaire s'inscrit dans une démarche de sensibilisation visant à informer le public sur les enjeux sécuritaires actuels, tout en mobilisant contre les forces opposées à la paix et à la stabilité en Algérie. Ainsi, « Se libérer des chaînes du MAK terroriste » s'inscrit dans une stratégie médiatique de cohésion nationale, promouvant vigilance citoyenne et unité face aux divisions identitaires. Il constitue un outil pédagogique essentiel pour contrer les impostures séparatistes. R.N.

Lutte contre la corruption: un séminaire de formation pour les futurs agents judiciaires

La Haute Autorité de Transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a organisé une journée d'étude destinée à trente stagiaires de la police judiciaire de l'Ecole de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale des Essers. Cet événement s'inscrit dans la continuité des activités de formation et de sensibilisation menées par l'Autorité, comme l'indique un communiqué publié hier. Cette journée d'étude, qui s'est tenue mardi au siège de l'Autorité, a été animée par des cadres expérimentés de l'institution. Plusieurs interventions ont porté sur le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption ainsi que sur le contenu de l'indice de performance « Intégrité », qui évalue les efforts des institutions publiques dans ce domaine et soutient la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption. Parmi les thématiques abordées figurent les procédures de signalement des cas de corruption selon la loi 22-08, les enquêtes administratives et financières relatives à l'enrichissement illicite des fonctionnaires, ainsi que les règles concernant la déclaration des biens, souligne le communiqué officiel.

Avec ses 230 producteurs et 780 lignes de production en industrie pharmaceutique

L'Algérie s'impose en leader en Afrique

Par Merim Ka

L'Algérie a abrité du 27 au 29 septembre dernier la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de santé. Cet événement panafricain auquel 29 pays africains ont participé avec des délégations de haut niveau composées de ministres, de vice-ministres et de secrétaires d'État, voire de centrales d'achat et d'organisations de réglementation des médicaments, a été sanctionné par l'adoption de la Déclaration d'Algier. Un document de 13 engagements définissant le plan d'action de l'Afrique en matière de production de médicaments et de produits pharmaceutiques pour 2025 et 2035, rappelle M. Hammani. « L'objectif est de faire passer le taux de couverture des besoins pharmaceutiques de l'Afrique, actuellement de 5 %, à au moins 50 %, comme le préconise l'OMS », explique l'invité de la Chaîne 1. La Déclaration d'Algier vise à renforcer l'industrie des médicaments et des produits médicaux et pharmaceutiques, et d'intensifier la formation et l'échange d'expertises dans le cadre des relations régionales Sud-Sud, afin de garantir un accès juste et durable aux produits sanitaires dans les pays africains. Un objectif qui s'était concrétisé par la signature de deux accords par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques algérienne (ANPP) avec ses homologues de Tanzanie et du Sénégal pour introduire les médicaments algériens dans ces pays et échanger des expertises. L'Algérie, qu'il qualifie aujourd'hui de « pionnière et locomotive » de l'industrie pharmaceutique en Afrique, s'engage à accompagner le continent en formant des professionnels du secteur. Elle soutiendra ces pays dans la production de leurs médicaments sur son sol en premier lieu, avant de passer à la localisation de l'industrie pharmaceutique dans ces nations, grâce à des investissements directs entre l'Algérie et ces pays. « Le pays compte plus de 230 entreprises de production pharmaceutique avec 780 lignes de production, soit plus d'un tiers des entreprises pharmaceutiques sur le continent », révèle M. Hammani, qui précise que certains pays africains disposent de firmes d'une seule de ligne de production. « Nous disposons de grandes capacités qui ne sont pas entièrement exploitées. Si elles l'étaient, l'Algérie deviendrait un pôle d'excellence », a-t-il renchéri. En marge de cette conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et de technologies de santé, nous avons assisté à la signature de contrats d'exportation d'une valeur de dix millions de dollars. « Un montant colossal », juge M. Hammani. Ce chiffre que nous réalisions en une année par le passé est atteint aujourd'hui en marge d'une conférence ministérielle », s'est-il réjoui. Cela reflète la confiance des pays africains dans le produit algérien, surtout après l'IATF (Foire du commerce intra-africain) où les pays ont pu constater les capacités pharmaceutiques algériennes. En dehors de cet événement,

« Cent projets inscrits au niveau du ministère de l'Industrie pharmaceutique sont en cours d'examen. Ils concernent la production de matière première, d'hormones, de médicaments anticancéreux, de vaccins et de médicaments biosimilaires. Le ministère a par ailleurs préparé un nouveau cahier des charges lié à la distribution dans le secteur pharmaceutique. Le document est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement et attend juste d'être publié », a indiqué hier Nacer Hammani, inspecteur général au ministère de l'Industrie pharmaceutique lors de son passage sur la radio nationale Chaîne 1.



des laboratoires algériens ont conclu plusieurs partenariats avec des étrangers. Il cite l'exemple d'une entreprise pharmaceutique algérienne ayant utilisé ses propres moyens pour transférer la technologie depuis un pays asiatique et qui a contribué l'année dernière à un accord entre un laboratoire algérien et un laboratoire européen leader pour la fabrication d'hormones au niveau de Constantine.

CAP SUR LA PRODUCTION DES MATIERES PREMIERES

La création d'un ministère de l'Industrie pharmaceutique a contribué au développement du secteur. Au cours des cinq dernières années, le ministère a orienté les investisseurs pour la localisation de produits pharmaceutiques pour réduire la facture d'importation. « Il n'y a pas si longtemps, notre facture d'importation dépassait les 2 milliards de dollars. Aujourd'hui, la facture a été réduite presque de 50 % », s'est réjoui l'inspecteur général au ministère de l'Industrie pharmaceutique. « L'objectif n'est pas de tout fabriquer, mais de produire ce qui constitue la colonne vertébrale de notre système de santé publique et nous permet de résister aux crises sanitaires », a-t-il ajouté. Il a souligné que la pandémie

de COVID-19 leur appris qu'un pays qui ne fabrique pas son médicament est en « danger permanent ». Or, l'Algérie n'aspire pas seulement à réduire sa facture d'importation des produits pharmaceutiques, mais également à produire ses médicaments avec des matières premières produites localement pour assurer la sécurité sanitaire du pays. Pour ces raisons, le ministère a travaillé, dans son programme d'action, sur la localisation de la production de la matière première pour notre sécurité sanitaire. « Le contrôle de la matière première nous permettra de maîtriser définitivement la facture d'importation », a indiqué M. Hammani. Le groupe public Saïdal a lancé des projets à Médéa pour la production de la matière première pour les antibiotiques. Une usine qui était leader en Afrique il y a vingt ans. Le ministère a déployé d'importants efforts pour sa réhabilitation. Il a révélé par ailleurs l'existence d'un projet pour la fabrication de matières premières pour les médicaments anticancéreux à Sétif, ainsi qu'un projet de fabrication de matières premières pour les maladies cardiaques. Des projets, a-t-il insisté, qui visent à assurer une indépendance nationale dans l'approvisionnement en matières premières nécessaires pour la fabrication de médicaments. Ce responsable a fait savoir

qu'actuellement cent projets inscrits au niveau du ministère de l'Industrie pharmaceutique sont en cours d'examen. Ils concernent la production de matières premières, d'hormones, de vaccins et aussi de médicaments biosimilaires, précisant que « la localisation de la production de ces médicaments exige des moyens financiers et une ressource humaine qualifiée ». Outre les produits pharmaceutiques, le ministère a orienté les investisseurs vers la localisation de l'industrie de dispositifs médicaux. « La facture d'importation dépasse les 600 millions de dollars », indiquant qu'une entreprise a procédé à l'exportation d'une première cargaison de dispositifs médicaux d'une valeur de un million d'euros de dispositifs médicaux vers le Congo Kinshasa. S'agissant du réseau de distribution, qui joue un rôle central dans la chaîne d'approvisionnement, M. Hammani a indiqué que le ministère a finalisé la préparation d'un nouveau cahier des charges. « Le réseau de distribution est la pierre angulaire du secteur pharmaceutique algérien. Le document est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement et attend juste d'être publié », a-t-il précisé. M.Ka

Bilan de l'ANP

Reddition de deux terroristes et saisie de dix-neuf quintaux de cannabis

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a rendu du public, hier, dans un communiqué, le bilan des opérations menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 26 novembre au 2 décembre 2025. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et « grâce aux efforts des unités de l'ANP, deux terroristes, identifiés respectivement comme « G.A. », surnommé Abou Djaâfar, et « H.C. », surnommé Echerif, se sont rendus aux autorités mi-

litaires à Adrar et In Guezzam. Ils étaient en possession d'une arme automatique, de trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions ainsi que divers objets utilisés dans leurs activités criminelles. Par ailleurs, d'autres détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de quatre éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national. S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée, les unités combinées de l'ANP ont déjoué des tentatives d'in-

roduction de plus de 19 quintaux de cannabis à travers la frontière avec le Maroc. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté 344 individus pour orpaillage illégal. Ils ont confisqué 29 véhicules, 244 groupes électrogènes, 133 marteaux-piqueurs, d'importantes quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que divers autres équipements. Les contrevenants agissaient dans les régions de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djinet. Les forces de l'ANP ont interpellé, par ailleurs, 14 personnes pour

contrebande. Ils ont saisi un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, des fusils de chasse, 103 300 litres de carburant, 25 quintaux de tabac, 10 tonnes de produits alimentaires destinés à la contrebande et à la spéculation. De leur côté, les garde-côtes ont déjoué plusieurs tentatives de migration clandestine le long des côtes nationales. Ils ont secouru 63 personnes à bord d'embarcations artisanales. Enfin, 270 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, précise la même source.

EN MARGE DU SALON
OMAN AGROFOOD 2025

Un forum
d'affaires
algéro-omanais
tenu à
Mascate

Un forum d'affaires algéro-omanais a été organisé, mardi à Mascate, en vue de renforcer la coopération économique bilatérale, et ce, en marge du Salon international omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (Oman AgroFood 2025), indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Le forum a été marqué par la présence de représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et d'entreprises algériennes et omanaises participant au Salon, selon la même source.

Lors de ce forum, organisé à l'initiative du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Mascate et la Chambre omanaise de commerce et d'industrie, le directeur de la promotion des échanges commerciaux au ministère, Zohir Moussaoui, a fait une intervention lors de laquelle il a passé en revue l'état des relations économiques bilatérales, soulignant la nécessité de tirer profit des grandes potentialités disponibles dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des médicaments vétérinaires, et dans d'autres secteurs prometteurs qui constituent de véritables opportunités de renforcement de la coopération.

Le forum a également permis d'organiser des rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires des deux pays, en vue d'établir des canaux directs de communication et de développer des partenariats commerciaux et d'investissement communs, "à même de concrétiser les ambitions des deux pays de porter le volume des échanges commerciaux au niveau des excellentes relations politiques unissant les deux pays".

Par ailleurs, le pavillon algérien a continué, pour la deuxième journée consécutive, d'attirer un grand nombre de visiteurs qui ont manifesté un intérêt marquant pour les produits algériens, réputés pour leur qualité et leur excellence, notamment en matière de produits agricoles et agroalimentaires, reflétant ainsi la position croissante de l'industrie nationale sur les marchés régionaux, ajoute le communiqué.

Abdelkrim Bouzred l'évoque : "Numérisation complète des services financiers d'ici fin 2025"

En réponse aux sénateurs, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a indiqué que le secteur des finances a franchi des étapes majeures dans sa transformation numérique. « Le président de la République accorde une grande importance à ce dossier. La numérisation au ministère des Finances a connu, pendant de longues années, des difficultés liées à certains choix et méthodes inadaptés. Des corrections importantes ont été apportées il y a deux ans, avant ma prise de fonction, afin de rectifier orientations, concepts et objectifs », a-t-il précisé. À partir du début de 2026, plusieurs administrations de son secteur basculeront complètement vers le numérique, notamment les services des domaines. Le livret foncier sera délivré sous forme de puce électronique dès le premier semestre 2026. L'administration fiscale achèvera

quant à elle la numérisation complète de ses services avant la fin de l'année en cours. Il a par ailleurs annoncé que son département prépare un projet de décret exécutif relatif aux marchés publics, qui sera présenté au gouvernement. Il a invité les membres du Conseil de la Nation à y apporter leurs contributions : « Toutes vos propositions sont les bienvenues. » Bouzred a rappelé avoir retiré la première version du projet, jugée insuffisante pour répondre à toutes les préoccupations. Il a souligné que l'objectif était d'identifier les mesures exceptionnelles permettant de réaliser les projets dans les délais et avec les financements disponibles. Une cellule de suivi des projets pourrait également être créée pour renforcer l'efficacité administrative et limiter les retards chroniques. Sur la gestion du Fonds de régulation des recettes

(FRR), le ministre a expliqué que les recettes budgétaires étaient auparavant calculées sur la base d'un prix de référence du pétrole fixé à 60 dollars, le surplus étant transféré au FRR. « Ce fonds a permis de couvrir les dettes et de réduire le déficit budgétaire », a-t-il ajouté. Concernant le règlement des créances liées aux opérations d'investissement par la remise de titres financiers aux entreprises, Bouzred a indiqué que « cette mesure aurait dû être mise en œuvre depuis longtemps. Elle favorise le développement du marché financier et permet aux entreprises, publiques ou privées, de négocier avec une banque pour obtenir un financement en liquidités contre ces titres. » Le ministre a conclu en rappelant que « la loi de finances n'est pas un plan de développement ».

Par : Ines B

MAtaïlia a expliqué, lors de son passage, hier, sur Ennahar TV, que ce comité sera installé au niveau du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Il a ajouté que la mise en place de ce comité intervient du fait que l'allocation chômage est accordée pour une durée d'une année, renouvelable.

Dans le même contexte, M. Ataïlia a affirmé que l'allocation chômage est octroyée à toute personne répondant aux conditions prévues par le décret exécutif fixant les modalités et les critères d'éligibilité.

Alors que le processus de renouvellement sera soumis à une étude menée par un groupe de travail chargé d'examiner les mécanismes de renouvellement du dossier de bénéficiaire de l'allocation chômage pour la deuxième année. Il a ajouté que plusieurs réunions et rencontres ont été tenues concernant les mécanismes et les conditions liées au renouvellement de cette allocation.

Le directeur général de l'emploi a également révélé que 104 000 jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage ont obtenu des postes d'emploi. Pour rappel, le Conseil des ministres a décidé, lors de sa réunion présidée, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Teb-



boune de porter l'allocation chômage de 15 000 DA à 18 000 DA. Le président de la République a enjoint au ministre du Travail de revoir la condition relative au renouvellement du dossier de l'allocation chômage tous les six mois, soulignant que le Conseil des ministres a fixé son versement pour une durée minimale d'une année renouvelable. Le président de la République a également instruit le ministre du Travail de faire en sorte que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) accomplisse pleinement et sérieusement son rôle, afin qu'elle garantisse la transparence et la fluidité dans l'orientation des demandeurs d'emploi, la

classification des personnes intégrées dans le marché du travail et leur distinction des chômeurs dans un fichier national actualisé.

L'allocation chômage est importante car elle offre un soutien financier aux demandeurs d'emploi, contribue à réduire la précarité et les tensions sociales, et vise à accompagner les individus vers une réintégration sur le marché du travail par le biais de la formation et de l'orientation. Récemment, l'allocation a été augmentée pour renforcer le pouvoir d'achat des ménages et est perçue comme un droit légitime pour les demandeurs d'emploi. L'allocation permet aux

demandeurs d'emploi de subvenir à leurs besoins de base et de faire face à l'inflation, améliorant ainsi leur pouvoir d'achat et la stabilité des ménages. Elle offre une source de revenu pour les jeunes, en particulier pour qui c'est une première expérience d'indemnisation, et aide à prévenir la précarité et les tensions sociales qui peuvent en découler.

L'allocation est conçue pour être un outil de "transition vers l'emploi", encourageant les bénéficiaires à utiliser cette période pour se former ou accepter des offres d'emploi proposées par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

I.B.

TEXTE DE LOI DE FINANCES 2026 Bouzred répond aux questions des membres du Conseil de la nation

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred a commencé, mardi soir, à répondre aux questions et préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le texte de loi de finances pour l'exercice 2026.

Le ministre intervient lors d'une séance plénière au Conseil consacrée au débat du texte de loi

de finances 2026, présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de membres du Gouvernement.

La réponse du ministre est rendue après deux jours d'interventions des membres du Conseil

de la nation, qui ont salué les mesures socio-économiques introduites par le texte, qui incarne la volonté de l'État, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Teboune, de réaliser la pérennité financière, le développement inclusif, la justice sociale et la protection de la souveraineté économique.

BOURSE D'ALGER

L'activité en baisse de plus de 46 % en novembre

L'activité du parquet de la Bourse d'Alger pour le mois de novembre 2025 a enregistré une baisse par rapport au mois d'octobre 2025. En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 1 677 951 681 DA, soit une baisse de l'ordre de -46,47 % par rapport au mois d'octobre où il a été observé une valeur transigée globale de 3 134 720 115 DA. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 1 591 144 actions au mois d'octobre à 894 255 actions au mois de novembre, soit une baisse de l'ordre de -43,79 %. Pour rappel, l'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois d'octobre 2025 avait enregistré une hausse par rapport au mois de septembre 2025 où le montant global des transactions s'est inscrit à 3 134 720 115 DA, soit une hausse de l'ordre de 433,88 % par rapport au mois de septembre où il a été observé une valeur transigée globale de 587 155 346 DA. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 404 636 actions au mois de septembre à 1 591 144 actions au mois d'octobre, soit une hausse de l'ordre de 293,23 %. Notons que l'activité boursière à Alger en 2023 a connu une forte croissance, avec une hausse de 235 % de la valeur des actions échangées au premier semestre, atteignant 4,5 milliards de dinars. Le volume global des titres a également augmenté, représentant 2,1 millions d'unités. Les événements clés incluent l'émission d'une nouvelle obligation de 4 milliards de dinars par une société de leasing et le lancement d'une autre émission de titres participatifs de 200 millions de dinars par BASA SPA. Les valeurs des actions échangées ont atteint 4,5 milliards de dinars au premier semestre 2025, contre 1,35 milliard de dinars pour la même période en 2024 (+235 %). Le volume des titres échangés a atteint 2,1 millions d'unités au premier semestre 2025.

I.B.

Par Inès B.

La COSOB (Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse) organise régulièrement des rencontres avec les acteurs du marché financier pour dynamiser le marché, discuter des réformes et des défis, et renforcer la collaboration. Ces événements permettent de débattre des stratégies, d'annoncer de nouvelles initiatives comme la mise en place du « guichet unique » et d'améliorer la modernité du marché boursier, selon les principes de l'inclusion et de la durabilité financière.

Les objectifs des rencontres concernent la création d'un espace d'échange entre la COSOB, la Bourse d'Alger, Algérie Clearing, les intermédiaires en Bourse (IOB), les banques, et d'autres acteurs pour une meilleure coordination, discuter des réformes visant à moderniser le marché financier algérien, comme l'adoption d'un nouveau règlement en 2024 pour faciliter l'accès des PME et start-up, conformément aux standards internationaux, et sensibiliser les acteurs et le public aux opportunités d'investissement et à l'importance du marché financier comme outil de

financement pour l'économie nationale.

Ces rencontres abordent également des thématiques cruciales comme la transformation numérique, le financement innovant et la durabilité financière, avec des experts nationaux et internationaux. Entre autres exemples d'initiatives et d'événements organisés récemment, on trouve la consultation nationale sur le marché financier, lancée pour recueillir les idées de tous les acteurs en

vue de moderniser la Bourse algérienne, le guichet unique du marché financier pour la mise en place d'une entité regroupant les principaux acteurs pour simplifier les procédures d'introduction en Bourse pour les entreprises. Il y a aussi l'installation du conseil scientifique de la COSOB composé d'experts pour aider la COSOB à élaborer une vision stratégique pour le marché financier, l'organisation de la troisième

édition du congrès annuel du marché financier, un événement prévu en décembre 2025 pour réunir les décideurs, experts et porteurs de projets et débattre des défis du secteur, et enfin la formation sur le capital-risque. Des formations sont organisées, notamment en partenariat avec l'IAE HEF, pour renforcer les compétences dans le domaine du financement par le capital-risque.

I.B.

RENCONTRE DES ACTEURS DU MARCHÉ FINANCIER

Le développement des activités boursières au menu des discussions

Les travaux de la rencontre des acteurs du marché financier ont débuté hier à Alger. "Organisé par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), en coordination avec la Bourse d'Alger et Algérie Clearing, cet événement réunit les différents acteurs du marché financier afin qu'ils échangent leurs expertises, renforcent la transparence et discutent des voies de développement des activités boursières et de la promotion de l'investissement en Algérie", a indiqué hier la COSOB dans sa page officielle Facebook.



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Une délégation biélorusse en visite officielle au groupe Saidal

Le groupe Saidal a reçu une délégation de la République de Biélorussie représentant l'entreprise publique Belpharmprom, dans le cadre d'une visite officielle en Algérie. "Le groupe Saidal a eu l'honneur d'accueillir une délégation de la République de Biélorussie représentant l'entreprise publique Belpharmprom, dans le cadre d'une visite officielle en Algérie", a indiqué hier le groupe sur sa page officielle Facebook. La délégation a été reçue au site de production d'El Harrach par M. Riad Aboudil, directeur par intérim du partenariat désigné pour représenter la présidente-directrice générale du groupe Saidal, Madame Nabila Benygzer née Oua-

ret, accompagné de plusieurs cadres dirigeants. Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur les perspectives de coopération bilatérale entre les deux entreprises, en particulier dans le secteur stratégique de l'industrie pharmaceutique. À travers cette rencontre, les deux parties ont affirmé leur volonté commune de développer un partenariat gagnant-gagnant afin de répondre aux besoins croissants en médicaments dans les deux régions. Notons que cette visite intervient suite à la rencontre qui a eu lieu lundi entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, et le ministre de la Santé de la Biélorussie, Alexander

Khodjaev. Pour rappel, lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux ministres ont souligné la nécessité de trouver des mécanismes de complémentarité entre les deux pays et d'enregistrer en commun les médicaments, en vue de faciliter les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Biélorussie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué.

À cette occasion, les deux parties sont convenues d'intensifier les rencontres et la concertation, en vue d'activer les différents dossiers de partenariat, ajoute la même source.

I.B.

POUR AMÉLIORER SES PERFORMANCES

Le port d'Alger se dote de nouveaux équipements

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, hier, que le port d'Alger s'est renforcé avec de nouveaux équipements logistiques afin d'améliorer ses performances opérationnelles quotidiennes. Selon un communiqué du ministère, publié sur sa page officielle Facebook, « l'entreprise portuaire d'Alger a poursuivi le renforcement de sa flotte dédiée à la manutention des conteneurs en l'équipant de six

(06) nouveaux engins d'empotage des conteneurs », et ce dans l'objectif d'« améliorer les performances des installations portuaires et leur efficacité opérationnelle ». Selon la même source, cette acquisition s'ajoute à une série d'opérations précédentes mises en œuvre sur le terrain grâce au suivi direct du ministre. Le port a récemment été doté de nouveaux chariots élévateurs, ce qui a permis d'améliorer le processus de manu-

tention des conteneurs et d'augmenter la capacité de traitement du port. Ce programme intégré, précise le communiqué, a permis de renforcer la puissance logistique du port, de réduire la durée de séjour des navires, et de faciliter les opérations de chargement et de déchargement, garantissant ainsi une dynamique accrue du trafic commercial et renforçant la compétitivité des ports nationaux. "La poursuite du renforcement de

la flotte par des équipements modernes reflète la volonté réelle menée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports de développer les infrastructures portuaires et de les transformer en pôles logistiques efficaces répondant aux exigences du commerce maritime moderne", précise le communiqué.

I.B.

GHARDAÏA

Un pôle d'excellence de formation aux métiers des énergies renouvelables

Ce centre d'excellence, qui s'étend sur une superficie de plus d'un hectare et offre une capacité pédagogique de 300 places avec une résidence de 60 lits, dispensera une formation aux normes internationales dans les métiers liés aux énergies renouvelables.

Le Centre de formation professionnelle d'Oued-Nechou (10 km au nord de Ghardaïa) sera érigé prochainement en pôle d'excellence dédié à la formation spécialisée aux métiers des énergies renouvelables. C'est ce qu'a indiqué la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya. La démarche intervient en application d'une coopération algéro-allemande, avec l'appui de l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), au titre de la mise en œuvre du projet (AEDA II) visant à soutenir, moderniser et améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle, a expliqué le DFEP de Ghardaïa, Mohamed Agueb. Le projet vise à équiper ce pôle d'excellence en matériel moderne et adéquat de formation et à s'imprégner de l'expérience allemande, en introduisant des méthodologies modernes afin d'améliorer la qualité de la formation et de permettre ainsi aux diplômés du secteur des énergies renouvelables l'accès facilement au marché du travail, a-t-il souligné. Ce centre d'excellence, qui s'étend sur une superficie de plus d'un hectare et offre une capacité pédagogique de 300 places avec une résidence de



60 lits, dispensera une formation aux normes internationales dans les métiers liés aux énergies renouvelables, avec des travaux pratiques et des stages sur les sites de la mini-station d'énergie solaire d'Oued-Nechou, créée en 2012, d'une capacité de 1,1 mégawatt (MW) et dotée de 6 000 panneaux photovoltaïques, ainsi que de la mini-centrale photovoltaïque expérimentale d'une capacité de 30 KW, mise en service en octobre 2016 dans l'enceinte de l'unité de recherche en

énergie renouvelable de Ghardaïa, et de l'université, a-t-on fait savoir. Pour les responsables du secteur de la formation de Ghardaïa, ce partenariat permet de renforcer la qualité de la formation, avec des programmes et méthodes d'enseignement modernes, aux normes internationales. La région de Ghardaïa a été choisie par les pouvoirs publics pour être une plateforme de formation pour la maîtrise du processus de développement des énergies renouvelables, le solaire

notamment. Une unité de recherche, la première dans le Sud algérien, a été créée en novembre 2002 à Ghardaïa, affiliée au Centre de recherche appliquée en énergies renouvelables (CDER). Selon ses statuts, cette unité de recherche appliquée s'attèle à la maîtrise et au développement de nouvelles technologies, à l'innovation, à la recherche et à la formation dans le domaine des énergies renouvelables appliquées aux différents domaines socioéconomiques.

SAÏDA

UNE POLYCLINIQUE EN COURS DE RÉALISATION AU CHEF-LIEU DE LA WILAYA

Les travaux de réalisation d'une nouvelle polyclinique se poursuivent dans la ville de Saïda, dans le but de renforcer les infrastructures sanitaires de la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le projet, supervisé par la direction des Équipements publics, en cours de réalisation au quartier Dahr Cheikh, a atteint un taux d'avancement de 20 %. Cet établissement de santé s'étend sur une superficie de plus de 3 000 mètres carrés et comprend des

services de consultations générales, de soins dentaires, de radiologie, ainsi qu'un service de maternité, un laboratoire d'analyses médicales et une pharmacie, a fait savoir la même source. Cette structure sanitaire, dont le délai d'exécution a été fixé à 18 mois, devrait contribuer à améliorer la qualité des prestations sanitaires et à les rapprocher des citoyens, en plus d'offrir de meilleures conditions de travail aux équipes médicales et paramédicales. Il est à rappeler que trois polycliniques

avaient été mises en service l'année dernière à Saïda et Ain El-Hadjar, après des opérations de réhabilitation et de réaménagement, ce qui a permis d'alléger la pression sur l'établissement public hospitalier Ahmed-Medeghri du chef-lieu de wilaya. À noter que la direction de la Santé et de la Population compte 26 polycliniques, en plus de cinq établissements publics hospitaliers et 71 salles de soins réparties à travers les différentes communes de la wilaya.

SOUK AHRAS : Inauguration d'un stade de proximité à Khedara

Un stade de proximité a été inauguré lundi dans la commune de Khedara (wilaya de Souk Ahras) dans le cadre des efforts de renforcement des structures dédiées aux jeunes dans les régions frontalières. Cette nouvelle structure a été réalisée dans le cadre du programme sectoriel après la levée du gel de son projet et la relance de ses travaux en mai 2025, a indiqué le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Mahrouk H'mida, dans les explications présentées au wali, Abdel-

krim Zinai, qui a présidé la cérémonie de son inauguration. Cet équipement sportif qui répond aux normes requises a été doté de toutes les installations modernes qui permettent aux jeunes de la région de pratiquer leurs loisirs et de développer leurs performances, a ajouté le même responsable, qui a estimé à 7 millions DA l'enveloppe financière octroyée à sa réalisation. Depuis début 2025, la wilaya de Souk Ahras a connu la mise en service de 6 complexes sportifs de proximité dans

les communes de Sedrata, M'daourouch et Tifféch et deux stades de proximité seront prochainement réceptionnés, dans les communes de Merahna et Oum Ladhaïm. Le wali a souligné, à l'occasion, l'importance de consolider les infrastructures sportives dans la wilaya, notamment dans les communes frontalières qui possèdent plusieurs équipes et clubs pratiquant divers sports de sorte à offrir des espaces adéquats pour la découverte et l'épanouissement des talents des jeunes.

ÉDUCATION

De nouvelles structures à Ouargla

Plusieurs structures éducatives, tous paliers confondus, sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts visant à résoudre le problème de la surcharge des classes et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris, lundi, de la Direction locale des équipements publics (DEP). Ces projets concernent 14 écoles primaires, 13 collèges d'enseignement moyen (CEM), 4 lycées, ainsi que 74 classes d'extension, inscrites dans le cadre du programme sectoriel du développement et du budget de wilaya, a précisé la même source. Parmi ces chantiers, 5 écoles primaires et 5 CEM, dont les travaux ont enregistré un taux d'avancement appréciable, devraient être réceptionnés avant la fin 2025, alors que la réception de 9 écoles primaires et de 8 CEM est prévue pour septembre prochain. Concernant le cycle secondaire, le secteur de l'éducation sera également renforcé dès la rentrée 2026-2027 par un nouveau lycée de 1 000 places pédagogiques en cours de réalisation dans la commune de Sidi-Khouiled, ainsi qu'une structure similaire dans le quartier Bamendil (chef-lieu de wilaya). Par ailleurs, un projet de réalisation d'un lycée de 1 000 places a été lancé en octobre dernier au niveau du pôle urbain de Hay Ennasr (commune d'Ouargla). De plus, les procédures administratives relatives à un projet d'un autre lycée dans le quartier Sidi Boughoufala, au sein de la même collectivité locale, ont été engagées. Au total, six nouveaux groupements scolaires, un CEM, un lycée, 16 classes d'extension et 3 cantines scolaires ont déjà été réceptionnés et mis en service au titre de l'actuelle année scolaire, a-t-on rappelé. La wilaya d'Ouargla compte 281 établissements éducatifs, soit 185 écoles primaires, 67 CEM et 29 lycées, selon les données de la direction locale de l'éducation.

ILLIZI

Mise en service de sept stations de téléphonie mobile

Sept nouvelles stations ont été mises en service pour renforcer la couverture du réseau de téléphonie mobile dans des zones enclavées de la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de la poste et des télécommunications. Ces installations, relevant de l'opérateur Optimum Telecom Algérie (Djezzy), sont réparties sur les localités de Tamadjert, Aharhar, Afra, Imehrou-Tihoubar, ainsi qu'à l'intersection Tasset, Illizi, Djanet et au PK-30 Belagbour, Oued-Samen (commune de Bordj Omar-Driss), a précisé le directeur du secteur, Rahab Driss. Lancée en juin 2024, cette opération entre dans un programme portant sur la réalisation de 14 stations de téléphonie mobile à travers les wilayas d'Ilizzi et Djanet, pour un montant de plus de 387 millions de DA, selon le responsable. Elle s'inscrit dans le cadre du programme national du service universel des communications électroniques, visant à atteindre une couverture optimale et à répondre aux besoins des habitants, notamment des zones reculées à faible densité de population en matière d'accès à l'internet, a-t-il ajouté. Des opérations similaires devraient être lancées l'année prochaine par d'autres opérateurs de téléphonie mobile, a-t-on indiqué de même source.

De nombreux pays ont pris des mesures pour réguler l'usage des téléphones portables en milieu scolaire, face aux inquiétudes liées à la distraction et à la baisse de la concentration des élèves. Certains pays ont même opté pour une interdiction totale du portable dans les établissements scolaires.

Par Amel B

L'usage des téléphones portables en milieu scolaire est au cœur des débats. De nombreux pays ont déjà limité ou interdit l'usage des portables dans leurs écoles pour améliorer la concentration et protéger les élèves. L'argument principal avancé par les experts est de réduire les distractions, d'améliorer l'attention des élèves et de prévenir les risques liés au cyberharcèlement et à l'excès d'écrans. Selon un rapport de l'UNESCO, 79 systèmes éducatifs dans le monde ont déjà adopté fin 2024 des lois ou des politiques limitant l'usage des téléphones portables en milieu scolaire. Par exemple, aux Pays-Bas, depuis janvier 2024, l'usage non pédagogique des smartphones est interdit dans les écoles primaires et secondaires, avec une possibilité pour chaque établissement de définir les modalités de contrôle. De son côté, l'Italie a renforcé l'interdiction d'utiliser les téléphones en classe via un décret ministériel en 2024, autorisant leur usage uniquement dans des situations exceptionnelles. Pour sa part, la Hongrie a instauré à la rentrée de septembre 2024 une interdiction nationale des smartphones, en revanche la



Finlande a voté en 2025 une loi limitant l'usage des téléphones à des fins strictement pédagogiques ou de santé, entrée en vigueur à la rentrée 2025. Le Brésil, de son côté, a adopté fin 2024 une loi interdisant l'usage général des portables dans les établissements scolaires, appliquée à partir de début 2025, avec des exceptions pour les urgences et les élèves en situation de handicap. C'est le cas aussi d'autres pays comme l'Espagne, le Royaume-Uni, le Danemark, la Norvège ou certains États africains qui ont mis en place des mesures d'interdiction ou de restriction, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou via les politiques des établissements. Ces mesures visent, selon ces pays, à améliorer les performances scolaires, à

protéger la santé mentale des élèves et à prévenir le cyberharcèlement. Une étude récente menée par l'université de Lausanne, en Suisse (Unil), en collaboration avec plusieurs universités australiennes, apporte un éclairage scientifique : interdire les smartphones à l'école pourrait avoir des effets bénéfiques sur la santé mentale des élèves. Menée en 2025 par l'Institut de psychologie à l'Unil, cette étude a comparé les effets d'une interdiction du smartphone sur la santé mentale de plus de 1000 élèves, répartis dans cinq établissements scolaires australiens. Deux d'entre eux appliquaient une interdiction stricte des téléphones portables, tandis que trois autres autorisaient leur usage. Les résultats sont clairs : dans les écoles ayant

banni les téléphones, les élèves présentent une baisse de 2,4 % de la détresse psychologique, mesurée selon l'échelle de Kessler. Leur humeur a aussi été évaluée : les affects négatifs – comme la peur, la tristesse ou l'effroi – diminuent de 5,2 %. En revanche, aucun changement notable n'a été observé sur les émotions positives, telles que la joie, la fierté ou l'entrain. Pour les scientifiques, ces données suggèrent que l'absence de téléphone durant les heures de cours pourrait contribuer à réduire le mal-être psychologique chez les jeunes. Ils évoquent l'idée d'une « pause numérique » salutaire, qui permettrait de limiter les sources de stress liées aux réseaux sociaux, à la comparaison sociale ou au cyberharcèlement. Ainsi, précisent les scientifiques, interdire les smartphones dans les écoles permet d'améliorer l'environnement scolaire, l'apprentissage et les relations entre élèves et une diminution du harcèlement, de l'indiscipline, et une meilleure socialisation entre les élèves. Les écoles interrogées ont ainsi noté un effet sur la concentration des élèves, l'amélioration du climat social et des résultats scolaires, d'autant qu'il existe de plus en plus de preuves internationales sur les effets négatifs que les smartphones ont sur l'apprentissage et le comportement des jeunes enfants.

A.B

SMARTPHONES À L'ÉCOLE

Un risque pour la santé mentale des jeunes

CHILI

Le Parlement approuve une loi interdisant les smartphones à l'école

Le Parlement chilien a approuvé mardi un projet de loi interdisant l'utilisation des téléphones portables dans les écoles primaires et secondaires, rejoignant ainsi un nombre croissant de pays qui encadrent l'usage des smartphones en milieu scolaire. La Chambre des députés a donné son feu vert à une large majorité à l'initiative soutenue par le gouvernement du président Gabriel Boric, qui devrait la promulguer prochainement. La loi entrera en vigueur en mars dans toutes les écoles publiques et privées du primaire et du secondaire, selon le texte. L'interdiction concerne l'établissement scolaire dans son ensemble, mais chaque école devra établir un règlement intérieur pour en définir précisément les contours. L'utilisation des téléphones portables dans les salles de classe « est un fléau qui échappe à tout contrôle et qui constitue aujourd'hui l'une des principales pandémies affectant nos enfants », a déclaré aux médias le ministre de l'Éducation, Nicolas Cataldo. Selon le député Diego Schalper, l'un des auteurs du projet de loi, l'utilisation des téléphones portables chez les jeunes est associée au développement de dépendances et « nuit au processus pédagogique en classe ».

SAN FRANCISCO

Lancement d'une procédure inédite contre les géants des aliments

San Francisco a lancé mardi une procédure judiciaire inédite contre une dizaine de géants des aliments ultra-transformés, en les accusant d'avoir créé une « crise de santé publique » qui grève les finances de cette ville de l'Ouest des États-Unis. La métropole démocrate s'attaque ainsi aux fabricants de chips, sodas, plats préparés ou encore céréales pour enfants, qui produisent leurs aliments en laboratoire en y intégrant de nombreux additifs : colorants, émulsifiants, édulcorants, etc. « Ces entre-

prises ont créé une crise de santé publique avec la conception et la commercialisation des aliments ultra-transformés », a expliqué David Chiu, le procureur de la ville. « Elles en ont tiré d'énormes profits, et maintenant elles doivent assumer la responsabilité des dommages qu'elles ont causés. » Selon la plainte, les aliments ultra-transformés « représentent plus de 70 % des produits des supermarchés » aux États-Unis, et « plus de la moitié de l'alimentation » du régime alimentaire des Américains.

Leur omniprésence dans les rayons a provoqué une « augmentation dramatique de l'incidence de l'obésité, du diabète, des maladies cardiaques, des cancers et d'autres maladies chroniques », souligne la ville. Environ 40 % des Américains souffrent d'obésité, un des taux les plus élevés du monde, et près de 16 % d'entre eux sont diabétiques, selon les statistiques officielles. San Francisco réclame des dommages et intérêts, d'un montant non spécifié, pour les coûts de santé supportés par la collectivité.

SCIENCES

La pollution plastique et la crise climatique s'alimentent mutuellement

Une étude scientifique révèle que les événements météorologiques extrêmes, plus fréquents et plus intenses à cause du dérèglement climatique, augmentent la pollution plastique. Un aspect méconnu du lien entre plastique et climat, rapporte un article publié dans Courrier International. On sait que le plastique, parce qu'il est fabriqué à partir d'énergies fossiles, contribue à la crise climatique. Mais le lien entre la pollution plastique et le dérèglement climatique va au-delà de cet aspect. « On parle moins de la manière dont le dérèglement climatique lui-même, en étant à l'origine de vagues de chaleur, d'incendies et d'inondations plus fréquentes et plus intenses, augmente la pollution plastique, augmentant sa dispersion et la rendant même plus dangereuse », constate CNN. Des

chercheurs de l'Imperial College London, au Royaume-Uni, ont exploré la façon dont « la pollution plastique et la crise climatique s'alimentent mutuellement », comme le résume Frank Kelly, qui a dirigé cette recherche. L'analyse, parue dans la revue *Frontiers in Science*, montre qu'une augmentation de la température de l'air de dix degrés, ce qui peut survenir lors d'une vague de chaleur, double la vitesse de désintégration du plastique en petits fragments. « Les tempêtes extrêmes, les inondations et le vent accélèrent également la dégradation du plastique, et le dispersent aussi plus loin dans l'environnement », poursuit CNN. Le média américain cite une étude récente ayant évalué que la concentration en microplastiques dans les sédiments des plages hongkon-

gaises augmente de 5,1 à 36,4 fois lors du passage d'un typhon. Quant aux inondations, elles favorisent la production de « pierres en plastique » (plastic rocks, en anglais), nées de l'incrustation de plastique dans des roches naturelles, qui deviennent une source pérenne de microplastiques. Mais ce n'est pas tout. CNN compare les microplastiques à des chevaux de Troie, car ils transportent avec eux des pesticides ou des polluants éternels. Lors des événements météorologiques extrêmes, ces polluants atteignent donc des zones plus lointaines. En outre, « la chaleur peut faciliter l'absorption et la libération de ces contaminants nocifs par les plastiques, et augmenter aussi la libération des substances chimiques nocives qu'ils renferment eux-mêmes ».

LA CRISE « LA PLUS PROFONDE » DE L'APRÈS-GUERRE

L'économie allemande en chute libre

L'économie allemande traverse « sa crise la plus profonde » de l'après-guerre, a averti mardi la première fédération industrielle du pays, reprochant au gouvernement son inaction malgré une quatrième année consécutive de production industrielle en chute.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré que des millions de personnes au Soudan sont « isolées » et sont confrontées à une « famine catastrophique » en raison du conflit armé qui se poursuit depuis plus de deux ans et demi dans le pays. Le programme des Nations Unies a déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux: « La famine s'est aggravée dans certaines régions du Soudan, mais la faim commence à s'atténuer dans les zones où nous avons un accès continu ». Il a précisé que les progrès dans la lutte contre la famine restent « fragiles », précisant que « des millions de personnes restent isolées à cause du conflit et sont confrontées à une famine catastrophique ». Mercredi



dernier, l'ONU avait alerté que le conflit en cours depuis la mi-avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) met 21 millions de personnes au Soudan en danger de famine grave. La situation humanitaire au Sou-

dan s'aggrave en raison de la guerre en cours, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, selon les données internationales. Le 26 octobre, les Forces de soutien rapide ont pris El Fasher qu'elles

assiégeaient depuis mai 2024, mais la situation dans cette ville s'est aggravée avec la détérioration des conditions de sécurité et le déplacement de dizaines de milliers de personnes craignant de graves violations commises par ces forces sur les civils. Ces dernières semaines, les trois Etats de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) ont été le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, entraînant le déplacement de dizaines de milliers de civils. Sur les 18 Etats qui compte le pays, les FSR contrôlent les cinq Etats de la région du Darfour à l'ouest, à l'exception de certaines parties du nord de l'Etat du Darfour Nord, qui sont sous le contrôle de l'armée, laquelle contrôle la plupart des 13

VENEZUELA

Reprise des vols de rapatriement de migrants américains

Le Venezuela a autorisé la reprise des vols de rapatriement de migrants en provenance des États-Unis suite aux demandes de l'administration Trump, ont annoncé des responsables ce mardi. Le ministère vénézuélien des Transports a indiqué dans un communiqué que les vols entre Phoenix (Arizona) et l'aéroport international de Maiquetia, près de Caracas, seraient de nouveau autorisés. Le ministère a ajouté que ces vols auront lieu régulièrement les mercredis et vendredis. Ces vols étaient assurés deux fois par semaine depuis le début de l'année, mais le week-end dernier, le

Venezuela a expliqué que la déclaration du président américain Donald Trump, selon laquelle l'espace aérien vénézuélien devait être considéré comme fermé, avait semé la confusion et avait entraîné la suspension temporaire du programme. Les déclarations de Trump samedi dernier ont marqué une nouvelle escalade des tensions entre les États-Unis et le Venezuela. « À toutes les compagnies aériennes, pilotes, trafiquants de drogue et passeurs, veuillez considérer que l'espace aérien au-dessus et autour du Venezuela doit être totalement fermé », a-t-il déclaré

sur sa plateforme Truth Social basée aux États-Unis. Cette décision intervient après des mois d'intensification des opérations militaires américaines en Amérique latine, avec le déploiement de Marines, de navires de guerre, d'avions de chasse et de bombardiers, de sous-marins et de drones, sur fond de spéculations quant à une possible attaque de Washington contre le Venezuela. À ce jour, l'armée américaine a mené 21 attaques contre des navires soupçonnés de trafic de drogue, faisant au moins 83 morts parmi ceux que l'administration qualifie de « narcoterroristes ».

Haïti : Des élections générales pour 2026

Les autorités haïtiennes de transition ont annoncé mardi l'organisation d'élections législatives et présidentielle cet été, dans un pays englué dans une profonde crise politique et ravagé par la violence des gangs qui contrôlent presque totalement la capitale Port-au-Prince. Plus pauvre pays des Amériques, Haïti n'a pas organisé d'élections en neuf ans et se trouve sans président depuis l'assassinat de Jovenel Moïse en juillet 2021. Il est

actuellement dirigé par des autorités de transition qui ont eu du mal à s'accorder sur divers sujets, dont le calendrier électoral. Après l'adoption lundi d'un décret sur la tenue des élections, « nous pouvons à présent commencer le calendrier électoral », a déclaré Jacques Desrosiers, président du Conseil électoral provisoire, une entité institutionnellement indépendante de l'exécutif. « Le rétablissement de la sécurité est un pré-

lable pour la réalisation du premier tour le 30 août 2026 », a-t-il ajouté, en référence aux élections législatives et présidentielle. Haïti subit depuis longtemps la violence des gangs, mais la situation s'est aggravée depuis début 2024, lorsque le Premier ministre de l'époque, Ariel Henry, avait été poussé à la démission par ces groupes armés, qui contrôlent désormais 90 % de Port-au-Prince, selon l'ONU.

SELON TRUMP

Le prochain président de la Fed désigné « probablement » ébut 2026

Le président américain Donald Trump a affirmé mardi qu'il annoncerait « probablement en début d'année prochaine » le nom de la personne qu'il souhaite voir succéder à Jerome Powell à la tête de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale des États-Unis. « Nous annoncerons probablement en début d'année prochaine qui pourra devenir le nouveau président de la Fed », a déclaré M. Trump en conseil des ministres.

Il a aussi répété qu'il avait proposé le poste à son secrétaire au Trésor Scott Bessent mais que celui-ci « n'en veut pas ». Le choix de Donald Trump devra être validé par le Sénat à majorité républicaine. La mention d'une annonce en 2026 semble constituer un nouveau report de cette nomination stratégique, sur laquelle l'exécutif planche depuis plusieurs mois. Le ministre Bessent avait affirmé la semaine dernière, à la

télévision économique CNBC, qu'il y avait « de fortes chances que le président fasse une annonce » avant la fin de l'année. Et M. Trump a dit dimanche à la presse qu'il savait déjà qui il allait désigner, sans plus de précisions. « Nous avons probablement étudié dix (candidats) et il en reste un » en lice, a-t-il complété mardi. Son principal conseiller économique, Kevin Hassett, fait actuellement figure de favori.

NEW YORK : Limogeage de huit juges chargés de l'immigration

Huit juges chargés des questions d'immigration à New York ont été limogés lundi par le ministère de la Justice, a-t-on indiqué mardi auprès de l'association qui les représente, sur fond de tensions entre leur profession et l'administration Trump. Selon l'Association nationale des juges chargés de l'immigration (NAIJ), qui confirme des informations de presse, les huit magistrats officient tous au 26 Federal

Plaza, à Manhattan, qui abrite une cour chargée d'étudier les cas des migrants tentant de régulariser leur situation. Depuis des mois, des policiers fédéraux aux visages masqués arpencent quotidiennement les couloirs de ce bâtiment et procèdent à des arrestations de migrants à la sortie des audiences, sous l'œil de la presse, également présente chaque jour. Plusieurs scènes d'empoignades par la

police, de familles séparées, ont fait le tour du monde, faisant du 26 Federal Plaza un lieu témoignant du tour de vis opéré par l'administration Trump à l'égard des migrants en situation irrégulière dans le pays. Les huit juges limogés rejoignent les quelque 90, selon un calcul du New York Times, congédiés durant l'année dans l'ensemble du pays (sur environ 600).

SRI LANKA

6 à 7 mds de dollars le coût de la reconstruction après les inondations massives

Le gouvernement du Sri Lanka a estimé mercredi à 6 ou 7 milliards de dollars le coût de la reconstruction après les inondations massives et meurtrières qui ont noyé le pays, en phase de fragile reprise économique depuis la crise historique qui l'a ruiné en 2022. Le passage du cyclone Dithwah a fait, selon le dernier bilan des autorités, au moins 465 morts et plus de 1,5 million de sinistrés, la plus grave catastrophe naturelle subie par l'île d'Asie du Sud depuis le tsunami de 2004. Au moins 366 personnes étaient toujours portées disparues mercredi, selon l'agence en charge de la gestion des catastrophes (DMC). Les crues et glissements de terrain causés par les pluies exceptionnelles qui ont accompagné le passage de Dithwah la semaine dernière ont détruit de nombreuses habitations, infrastructures et entreprises. « Notre estimation initiale indique qu'il faudra 6 à 7 milliards de dollars pour la reconstruction », a déclaré à la presse Prabath Chandrasekherthi, le commissaire général du gouvernement en charge des services essentiels. L'eau a commencé à baisser dans les faubourgs nord de la capitale Colombo, mais l'accès par la route, plus au nord, aux régions du centre du pays les plus touchées restait toujours impossible mercredi. M. Chandrasekherthi a annoncé le versement d'une aide de 2,5 millions de roupies srilankaises (7 500 euros) à chaque famille dont le logement avait été détruit, et de 25 000 roupies (75 euros) à toutes celles qui devaient procéder au nettoyage de leur maison. Le Sri Lanka a déclaré l'état d'urgence et appelé la communauté internationale à l'aide.

MALAISIE

Reprise fin décembre des recherches de l'épave du vol MH370

Les recherches de l'épave du vol MH370 de Malaysia Airlines reprendront fin décembre, a annoncé mercredi le ministère malaisien des Transports, plus de 11 ans après la disparition de l'avion qui devait relier Kuala Lumpur à Pékin. « Les recherches en eaux profondes pour retrouver l'épave du vol MH370 de Malaysia Airlines reprendront le 30 décembre 2025 », a-t-il indiqué dans un communiqué. La société britannique d'exploration maritime Ocean Infinity mènera les recherches « dans une zone ciblée jugée comme présentant la plus forte probabilité de localisation de l'avion », a précisé le ministère. Le Boeing 777, qui transportait 239 personnes, a disparu des écrans radar le 8 mars 2014, alors qu'il effectuait la liaison entre Kuala Lumpur et Pékin. Malgré les recherches entreprises dans l'océan Indien après la catastrophe, considérée comme l'une des plus importantes de l'histoire de l'aviation, l'appareil n'a jamais été retrouvé. Ocean Infinity avait déjà tenté de retrouver l'avion en 2018, sans succès, avant d'accepter de réessayer cette année. Les recherches avaient été interrompues en avril en raison des conditions météo. Auparavant, des recherches infructueuses avaient été dirigées par l'Australie pendant trois ans, jusqu'en janvier 2017.

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026 (1/32^E DE FINALE)

MCA-MCEB, MCO-ESM, des chocs qui promettent

La Coupe d'Algérie est de retour cette semaine avec les 1/32^{es} de finale, un tour toujours très attendu car marquant l'entrée officielle dans la compétition des grands clubs du pays. Comme chaque saison, cette étape promet son lot d'affiches prestigieuses, de duels piégeux et peut-être quelques surprises, dans une épreuve où la hiérarchie s'efface souvent au profit de la magie de la Coupe.

Par Marouane A.

Cette édition 2025-2026 démarre avec plusieurs confrontations entre équipes de Ligue 1. Mobilisées véritables tests grandeur nature - mais aussi des oppositions déséquilibrées sur le papier où les petites équipes espèrent créer l'exploit. Le match le plus attendu de ce tour oppose le MC Alger au MC El Bayadh, deux clubs de Ligue 1 qui connaissent des fortunes diverses en championnat mais pour lesquels cette Coupe représente un objectif majeur. Le Mouloudia, recordman de participation dans l'épreuve et détenteur de huit Coupes d'Algérie, veut renouer avec son glorieux passé dans une compétition qui lui a souvent réussi. Les poulaillers de Mokwena, en forme en championnat et restant sur un nul frustrant en Ligue des champions face aux Sud-Africains de Mamelodie Sundowns, souhaitent passer ce tour pour se refaire une santé. Le MC El Bayadh, de son côté, abordera ce déplacement sans complexe, convaincu de pouvoir bousculer un adversaire dont chaque faux pas est scruté. Autre affiche entre clubs de l'élite, le MC Oran reçoit l'ES Mostaganem, une équipe ambitieuse cette saison et qui a montré, depuis son accession, une grande solidité. Le MCO, parfois irrégulier, devra se montrer vigilant face à un adversaire porté par une dynamique positive. Ce duel promet une ambiance électrique dans les tribunes et un combat intense sur le terrain, tant les deux clubs savent que franchir ce premier obstacle peut conditionner la suite de leur parcours.



MOB- USM H: DUEL D'AMBITIONS EN LIGUE 2

Parmi les affiches les plus équilibrées figure également la rencontre entre le MO Béjaïa et l'USM El Harrach, deux clubs de Ligue 2 amateur qui jouent les premiers rôles dans leur championnat et ambitionnent clairement l'accession. L'USMH, forte de son passé prestigieux, veut profiter de cette compétition pour relancer une dynamique positive, tandis que le MOB, soutenu par son public, espère confirmer son renouveau. Un duel explosif entre deux formations qui nourrissent des ambitions identiques. Ce tour marque aussi l'entrée en lice des clubs les plus titrés de l'histoire de la Coupe d'Algérie. USM Alger et CR Belouizdad, codétenteurs du record absolu de neuf trophées, sont naturellement attendus. Juste derrière, le MC Alger et l'ES Sétif comptent chacun huit Coupes à leur palmarès. La JS Kabylie, club mythique, totalise cinq sacres et a toujours fait de cette compétition un rendez-vous particulier. Ces clubs, habitués aux joutes nationales et internationales, savent que la Coupe est souvent un raccourci vers les titres mais aussi un terrain miné où la moindre baisse de vigilance peut s'avérer fatale. L'USMA se déplacera sur la pelouse du NC Magra, une rencontre à ne surtout pas prendre à la légère, tandis que

le CRB accueillait hier soir, l'ORB Oued El Fodda, un adversaire évoluant dans les divisions inférieures mais déjà auteur d'un beau parcours. De son côté, la JSK défiera le MB Hassi Messaoud, alors que l'ES Sétif sera opposée au CR Béni Tamou, deux rendez-vous qui devraient leur permettre de lancer sereinement leur campagne, sauf surprise.

M.A.

LE PROGRAMME :

Samedi 6 décembre 2025 :
 Paradou AC (L1) - CRB Adrar (L2) 14h00
 US Faubourg (inter-régions) - ASB Metlili Chaamba (inter-régions) 14h00
 MC Saida (L2) - NRB Teleghma (L2) 14h00
 JS Kabylie (L1) - MB Hassi Messaoud (inter-régions) 18h00
 NC Magra (L2) - USM Alger (L1) 14h00
 MC Sidi Ali Boussidi (régionale 1) - RC Arbaâ (L2) 14h00
 MC Alger (L1) - MC El-Bayadh (L1) 19h00
 ESS Bir El-Ater (régionale 1) - DRB Kadira (régionale 2) 14h00
 WA Boufarik (inter-régions) - US Naâma (inter-régions) 14h00
 AS Khroub (L2) - Olympique Akbou (L1) 14h00

Vendredi 5 décembre 2025 :

ASO Chlef (L1) - CA Sidi Abdelloumen (inter-régions) 16h00
 MB Barika (inter-régions) - O. Mers El-Hadjadj (régionale 2) 14h30
 ES Ben Aknoun (L1) - RA Aïn Defla (inter-régions) 14h00

TENNIS / TOURNOI "M15" MONASTIR

Les joueurs algériens fixés sur leurs adversaires

Le tennismen algérien Samir Hamza Reguig sera opposé au Belge Louis Herman, au premier tour du tableau final du tournoi "M15" Monastir, qui se déroule du 2 au 7 décembre courant en Tunisie, au moment où son compatriote Toufik Sahtali est appelé à défier le Rou-

main Matei Todoran. Des matchs qui s'annoncent plus ou moins à la portée des deux internationaux algériens. Reguig, classé tête de série N8, est appelé à défier un adversaire repêché des qualifications en tant que "lucky loser", alors que Sahtali affrontera un joueur

âgé de 17 ans. Dotée d'un prize-money de 15 000 USD et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez la Fédération internationale de tennis (ITF).

MODIFICATION DANS LA PROGRAMMATION DE CERTAINES RENCONTRES DES 32^{ES} FINALES

La commission de la Coupe d'Algérie de football a procédé à un ajustement dans la programmation de certaines rencontres des 32^{es} de finale de la Coupe seniors. Selon un communiqué publié par la Ligue de football professionnel mardi, cette modification concerne quatre matches des 32^{es} de finale. Ainsi, le match n° 3 entre l'Athlétique Paradou et la JS Adrar se jouera au stade Mohamed Benhaddad (El Kouba) au lieu du stade Omar Ben Rabah (Dar El Beida). D'autre part, le match n° 10 devant opposer la JS Kabylie à la formation de M. Hassi Messaoud a été avancé à 17 h 45 au lieu de 18 h 00. La rencontre n° 19 entre les deux équipes de Ligue 2 : Ittihad Béchar El Jadid et le Ghali Mascara se jouera à 14 h 00 au lieu de 17 h 00. Enfin, le match n° 31 entre l'ES Ben Aknoun et le Raed Ain Defla se déroulera au stade Omar Ben Rabah (Dar El Beida) au lieu du stade Mouloud Zerrouki d'Eucalyptus (Alger). Pour ce qui est des autres rencontres, elles se dérouleront aux dates et lieux initialement prévus, sans aucun changement.

COUPE D'ALLEMAGNE MAZA ENVOIE LEVERKUSEN EN QUARTS DE FINALE

Le Bayer Leverkusen s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Allemagne en allant s'imposer mardi soir sur la pelouse du Borussia Dortmund (1-0), grâce à un but de l'international algérien Ibrahim Maza. Double vainqueur de la Coupe, en 1993 et en 2024, Leverkusen a ouvert la marque peu après la demi-heure de jeu. L'Espagnol Alejandro Grimaldo a trouvé Ibrahim Maza (20 ans) dans la surface, qui a profité d'un cafouillage de Waldemar Anton pour tromper Gregor Kobel. Les hommes de Kasper Hjulmand ont pensé avoir fait le plus dur en doublant la mise à l'heure de jeu par Martin Terrier, mais le but a été refusé pour une position de hors-jeu de Maza au départ de l'action. En fin de match, ils ont résisté à la forte pression du BVB, poussé par les 81 365 spectateurs du Westfalenstadion, pour conserver leur court avantage. Ils prennent ainsi leur revanche sur leur défaite il y a trois jours en championnat contre ce même Borussia Dortmund (2-1), dans leur BayArena.

COUPE ARABE FIFA 2025 (GR.B/ 1^{RE} JOURNÉE) L'ARABIE SAOUDITE BAT OMAN

La sélection saoudienne de football s'est imposée face à son homologue omanaise 2-1 (mi-temps : 0-0) en match disputé mardi soir au stade de la Cité de l'éducation à Al-Rayyan, comptant pour la 1^{re} journée (Gr.B) de la Coupe arabe de la FIFA Qatar 2025 (1-18 décembre). Les Saoudiens ont ouvert la marque sur une tête d'Al-Buraikan (55^e), avant qu'Oman n'égalise grâce à Al-Habashi (70^e). Les Saoudiens sont revenus à la charge pour arracher la victoire par Al-Shehri (77^e). Dans les deux autres matchs disputés mardi, les Comores (Gr. B) ont raté leurs débuts historiques dans la compétition en s'inclinant (3-1), alors que l'Égypte a été tenue en échec face au Koweït (1-1).

TOURNOI DE L'UNAF (U20/ FÉMININE) MATCH DE CLASSEMENT L'ALGÉRIE TERMINE EN 4^e POSITION

L'équipe nationale féminine de football des moins de 20 ans (U20) a terminé à la quatrième place au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), à l'issue de sa défaite face à son homologue tunisienne (1-2), mardi au stade Abdelaziz-Chtioui de La Marsa en Tunisie. De son côté, la Jordanie s'est classée au 5^e rang de la compétition, en surpassant la Libye (17-0), au stade municipal d'Hammam-Lif. Lors du premier tour, les Algériennes ont joué deux matchs, perdant un et gagnant l'autre face à la Jordanie (2-0). Le tournoi a regroupé six nations, réparties en deux groupes de trois. L'Algérie a évolué dans le groupe B aux côtés du Maroc et de la Jordanie, invitée par les organisateurs, alors que le groupe A comprenait la Tunisie, l'Égypte et la Libye.

Angleterre

Manchester City talonne Arsenal

Manchester City a mené de quatre buts puis relâché son emprise contre Fulham (5-4), mardi, mais cette victoire en tremblant ramène l'équipe de Pep Guardiola à deux longueurs d'Arsenal, leader désormais menacé. Les Gunners se retrouvent sous pression avant de recevoir Brentford, mercredi pour le compte de la 14^e journée. Leur plus grand rival pour le titre, Manchester City, est lui passé par tous les états, mardi à Craven Cottage. Il y a eu la joie de voir Erling Haaland marquer son 100^e but en Premier League, l'ivresse de mener 5-1 après 54 minutes, la détresse d'encaisser trois buts et un grand soulagement, au coup de sifflet final, quelques secondes après un sauvetage sur la ligne de Josko Gvardiol (90^e+8). La bande à Guardiola avait déjà connu une frayeur similaire samedi contre Leeds (3-2), où son avance de deux buts avait fondu en seconde période. Phil Foden avait marqué le but vainqueur dans le temps additionnel. L'entraîneur devra resserrer les boulons défensifs lors des prochaines échéances, contre le Sunderland de Régis Le Bris ce week-end et le Real Madrid de Kylian Mbappé la semaine prochaine. En attendant, les Citizens ont consolidé leur deuxième place en Premier League avec quatre points de plus que Chelsea et Aston Villa, les plus proches poursuivants. L'attaquant vedette Erling Haaland s'est offert au passage un nouveau record : il a inscrit son 100^e but en championnat d'Angleterre, en seulement 111 matches, ce qui pulvérise l'an-

cienne marque d'Alan Shearer (en 124 apparitions).

ROMERO, HÉROS DE TOTTENHAM

Le robinet à but a mis plus de temps à couler à St James' Park, mais les filets ont finalement tremblé dans la dernière demi-heure d'un match à rebondissements entre Newcastle et Tottenham (2-2). Les Magpies ont mené à deux reprises, grâce à Bruno Guimaraes (71^e, 1-0) puis à Anthony Gordon sur penalty (86^e, 2-1), mais un fantastique doublé de Cristian Romero les a privés du succès. Le défenseur et capitaine a marqué d'une tête plongeante (78^e) et d'un retourné acrobatique (90^e+5) pour alléger un peu la pression entourant son entraîneur Thomas Frank, en manque de résultats. Les Spurs s'étaient en effet présentés dans le Nord de l'Angleterre avec une petite mine, ayant perdu cinq de leurs sept derniers matches, toutes compétitions confondues. Les deux adversaires du soir restent quasi-voisins de classement : Tottenham est onzième et Newcastle, treizième, avec le même nombre de points. La bonne opération a été réalisée mardi par Everton, neuvième après sa courte victoire à Bournemouth (1-0). Le succès est venu d'un tir dévié de Jack Grealish (78^e), l'ailier prêté par Manchester City, qui restait sur cinq matches sans but ni passe décisive. Bournemouth perd son invincibilité cette saison à domicile et retombe à la 14^e place en attendant les autres matches de la 14^e journée.

TIRAGE DU MONDIAL 2026

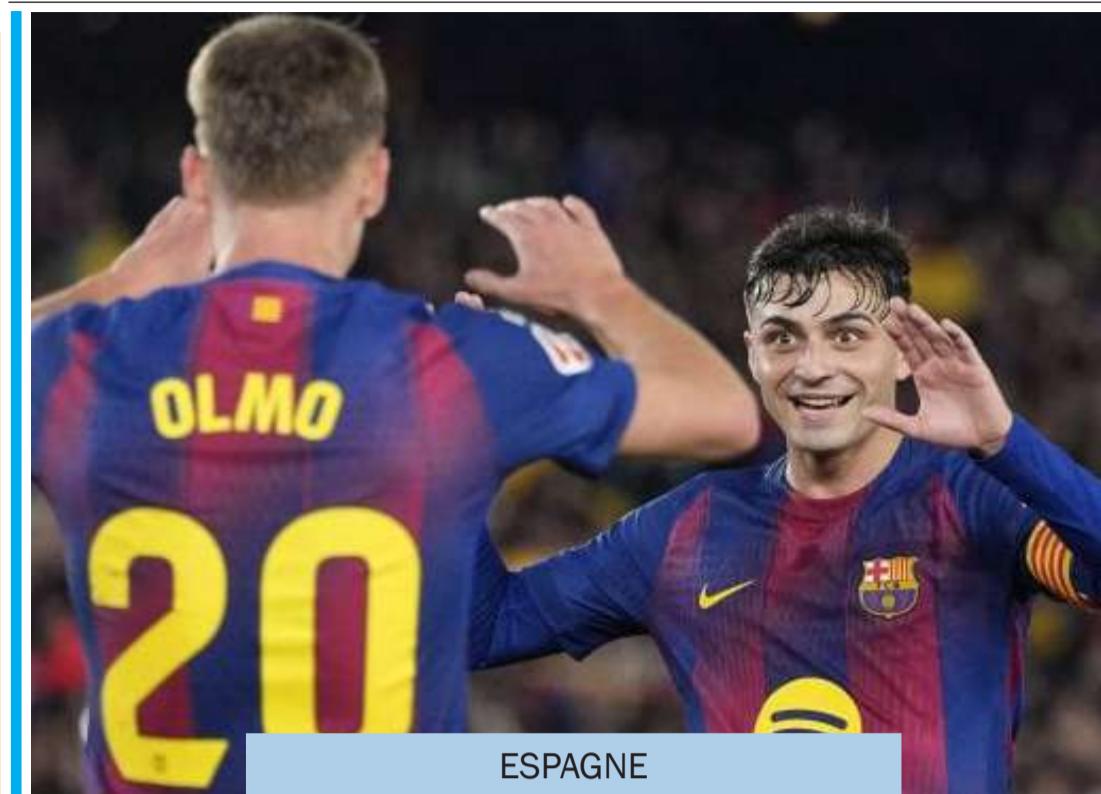
LA FIFA BOULEVERSE LE TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort du Mondial 2026 réserve une surprise. Une première dans l'histoire de la compétition. Les supporters devront patienter. Le tirage au sort de la Coupe du monde 2026 se tiendra vendredi à Washington. Quarante-deux nations (en attendant les six dernières) découvriront leurs adversaires de groupe lors d'une cérémonie organisée dans la capitale américaine. Les supporters du monde entier attendent ce moment avec impatience. Certains ont déjà pris des congés, d'autres ont commencé à planifier leurs voyages. Mais la FIFA vient de jeter un froid. Une annonce inattendue bouleverse les habitudes. Pour la première fois dans l'histoire de la compétition, le tirage au sort ne livrera pas toutes les informations. Les fans devront patienter davantage avant de pouvoir organiser leur été 2026. Une attente supplémentaire qui en surprendra plus d'un. Le calendrier complet ne sera dévoilé que samedi, soit 24 heures après le tirage. Une première absolue. Jusqu'ici, les groupes, les lieux et les horaires des matchs étaient révélés le jour même de la cérémonie. Cette fois, la FIFA a décidé de scinder le processus en deux journées distinctes. Vendredi, les supporters connaîtront leurs adversaires de poule. Mais ils ignorent encore quand et où leur équipe jouera. Ce n'est que samedi à partir de 18 h que Gianni Infantino dévoilera l'intégralité du programme,

accompagné de légendes du football mondial. Une diffusion en direct commenterà les 104 matchs de la compétition. Cette nouveauté s'explique par la complexité logistique du Mondial 2026. Pour la première fois, la compétition se déroulera sur trois pays : les États-Unis, le Canada et le Mexique. Quatre fuseaux horaires différents compliquent la donne. La FIFA veut optimiser les créneaux pour permettre aux supporters du monde entier de suivre leur équipe en direct, peu importe leur localisation. Une ambition louable, mais qui impose ce délai supplémentaire de 24 heures. Les algorithmes travailleront toute la nuit de vendredi à samedi.

QUATRE FUSEAUX HORAIRES À GÉRER

Les supporters devront donc faire preuve de patience. Vendredi soir, ils connaîtront leurs adversaires



ESPAGNE

Le FC Barcelone renverse l'Atlético

Toujours pas serein, mais encore renversant, le Barça ne parviendra peut-être pas à conserver sa couronne, en mai prochain. Mais il continuera, jusqu'au bout, de rester fidèle à l'idée de jeu ultra-offensive de son entraîneur Hansi Flick, victorieuse mardi soir pour la première fois dans un grand match cette saison, après des défaites face au PSG (2-1), au Real Madrid (2-1) ou Chelsea (3-0). D'abord douché par l'international espagnol Alex Baena (20^e, 1-0), son Barça (1^{er}, 37 points) a trouvé les

Mené 1-0 sur sa pelouse, le FC Barcelone a surmonté sa fébrilité défensive pour renverser l'Atlético Madrid mardi (3-1) en match avancé de la 19^e journée de Liga, signant une victoire clé dans la course au titre.

ressources pour revenir et s'imposer, grâce au Brésilien Raphinha (26^e, 1-1) et aux Espagnols Dani Olmo (65^e, 2-1) et Ferran Torres (90^e+6, 3-1), au bout du suspense, pour prendre provisoirement quatre longueurs d'avance sur le Real Madrid (2^{er}, 33 points), sous pression mercredi à Bilbao (8^e, 20 points). L'Atlético (4^{er}, 31 points), qui avait l'opportunité de prendre la tête en cas de succès, voit sa belle série de sept succès consécutifs prendre fin et se retrouve à six longueurs.

LEWANDOWSKI MALADROIT, OLMO DÉCISIF

Sur la pelouse du Camp Nou, qui connaissait mardi son premier grand frisson depuis sa réouverture partielle fin novembre, c'est bien l'équipe de Diego Simeone qui a pris les devants, en sanctionnant l'alignement très haut de la défense catalane, prise à défaut par Baena (20^e, 1-0), parti à la limite du hors-jeu dans le dos du jeune Pau Cubarsi, encore dépassé. Les hommes d'Hansi Flick, dont les tentatives en début de partie avaient été détournées par une ligne de cinq joueurs rojiblancos difficile à franchir (45^e+2).

En préparation au Mondial

Le Mexique affrontera le Portugal et la Belgique

Le Mexique affrontera le Portugal ainsi que la Belgique fin mars en matchs de préparation pour le Mondial-2026 de football, qu'il organise conjointement avec les États-Unis et le Canada, a annoncé la Fédération mexicaine mardi. Le match contre le Portugal de Cristiano Ronaldo, actuellement 6^e au classement FIFA, aura lieu le

28 mars à Mexico pour l'inauguration du stade Banorte, anciennement stade Azteca, rénové et renommé ainsi depuis mars dernier, avec une capacité portée à 90 000 places. Cette rencontre "marquera la réouverture de l'emblématique enceinte mexicaine, qui deviendra en 2026 le premier stade à accueillir trois Coupes du

monde dans toute l'histoire", a souligné dans un communiqué la Direction technique nationale (DTN), en référence aux Coupes du monde 1970 et 1986. Trois jours plus tard, le 31 mars, la sélection mexicaine, 15^e au classement FIFA, se mesurera à la Belgique (8^e) au Soldier Field de Chicago, aux États-Unis.

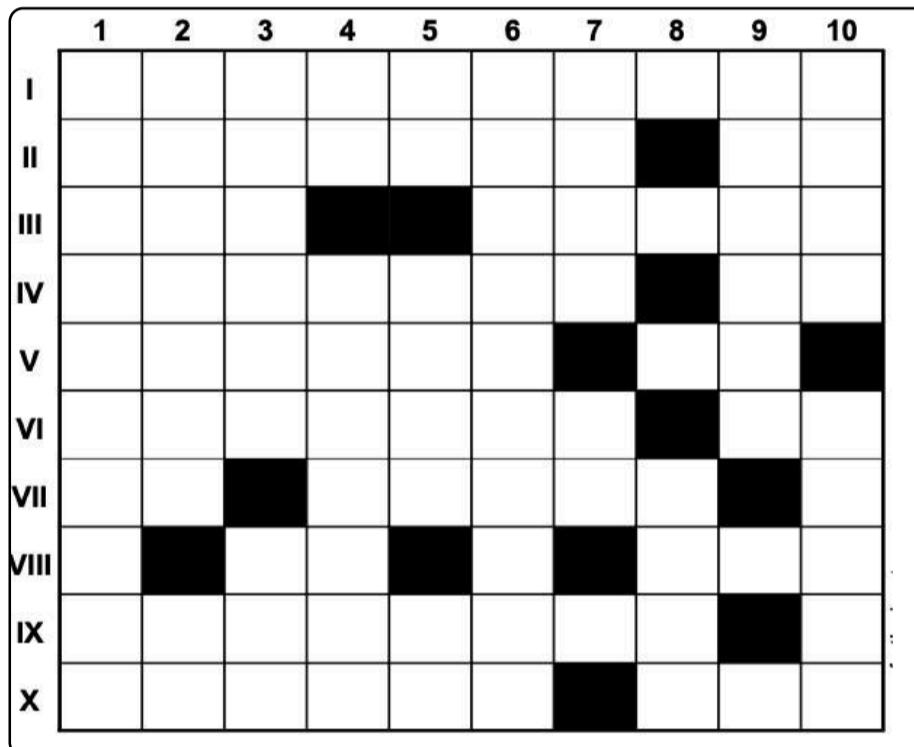
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Précede Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICIALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outre Atlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : amortisseursx

CENTAURE	GARGOUILLE	LOUP	PSYCHE
CERBERE	GEANT	MELUSINE	SATAN
CHIMERE	GOBELIN	MINOTAURE	SIRENE
CYCLOPE	GOLEM	MONSTRE	SORCIERE
DJINN	GORGONE	NAGA	SPHINX
DRACULA	GOULE	NAIN	TROLL
DRAGON	GRIFFON	NIXE	VAMPIRE
ELFE	HOBBIT	NYMPHE	VOUVRE
FANTOME	HYDRE	OGRE	YETI
FARFADET	KORRIGAN	ONDINE	ZOMBIE
GARGANTUA	LICORNE	PEGASE	

LOUP	PSYCHE
MELUSINE	SATAN
MINOTAURE	SIRENE
MONSTRE	SORCIERE
NAGA	SPHINX
NAIN	TROLL
NIXE	VAMPIRE
NYMPHE	VOUVRE
OGRE	YETI
ONDINE	ZOMBIE
PEGASE	

SUDOKO

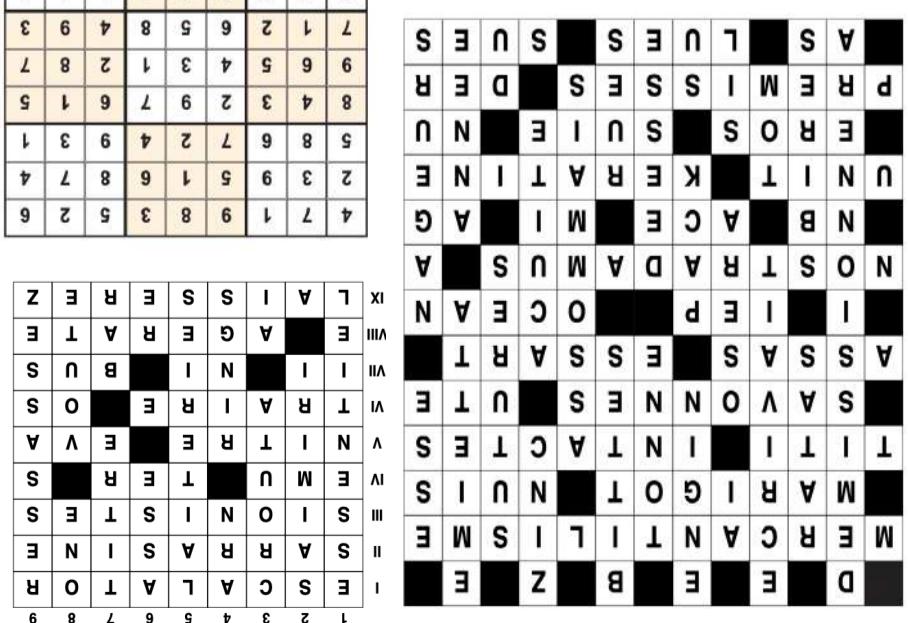


SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



PATRIMOINE ARTISTIQUE

À Timimoun, le couscous devient un terrain de rencontres culturelles

Du 11 au 14 décembre 2025, l'oasis rouge accueillera la 8^e édition du Festival international Couscous United. Chefs algériens et africains, chercheurs, artisans et invités d'honneur sahraouis s'y retrouveront pour interroger le couscous comme héritage, pratique sociale et espace de création, dans un programme mêlant démonstrations, débats et diplomatie culturelle.

■ Par : Samy Terki

Du 11 au 14 décembre 2025, Timimoun accueillera la 8^e édition du Festival international Couscous United. Pendant quatre jours, l'oasis rouge verra affluer chefs, chercheurs, producteurs et artistes pour un rendez-vous qui s'impose désormais comme l'une des principales scènes consacrées au couscous en Afrique et en Méditerranée. Organisé par Chohra Prod/Event et dirigé par sa commissaire Chahrazed Aïouaz, le festival poursuit son ambition de montrer que ce plat, inscrit en 2020 au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco, est autant un savoir-faire culinaire qu'un pont entre des cultures souvent éloignées. Cette édition accorde une place centrale aux multiples traditions algériennes (kabyle, chaoui, oranaise, mozabite ou saharienne) tout en ouvrant le dialogue avec d'autres héritages africains et méditerranéens. La mission française du patrimoine et le réseau Chefs in Africa participeront aux échanges, renforçant une programmation déjà dense. La République arabe sahraouie démocratique a été choisie comme pays invité d'honneur. Elle sera entourée par une délégation de chefs venus du Tchad, de Mauritanie, du Cameroun, d'Égypte, de Tunisie, de Libye, du Bénin, de Turquie, d'Irak ou du



Togo. Deux figures attirent particulièrement l'attention, le chef franco-tchadien Hissein Mahmoud, connu pour son travail sur les cuisines sahéliennes, et Axel Mbetcha Tiezan, engagé dans la valorisation des pratiques culinaires africaines. La Palestine sera également présente à travers Oum Mahmoud, dont la cuisine est devenue un repère à la fois culturel et politique. Du côté algérien, le chef Slimane Sadoune fera découvrir plusieurs interprétations contemporaines du couscous, tandis que la philosophe Ouiza Galleze et l'anthropologue Imad Ben Soula interviendront dans des conférences consacrées aux pratiques alimentaires. Les deux chercheurs aborderont les questions de transmis-

sion, d'identité et de mémoire, des thèmes désormais indissociables du travail mené autour de ce plat. La programmation se partage entre démonstrations culinaires, dégustations, conférences, ateliers pédagogiques, expositions et animations culturelles. Les visiteurs pourront observer les « techniques » de roulage de la semoule, comparer les variantes régionales et suivre les expérimentations proposées par les jeunes chefs invités. Plusieurs tables rondes aborderont aussi les enjeux écologiques et économiques liés à la production du couscous, notamment la question des circuits courts, du blé dur et du rôle des artisans locaux. Le festival entend élargir le regard porté sur la cuisine en la rattachant à son territoire. À

Timimoun, la « gastronomie » devient un moyen de valoriser les producteurs, les savoirs traditionnels et l'économie locale. L'événement participe également à l'attractivité touristique du Sud, en associant patrimoine culinaire et découverte du désert. En quelques années, Couscous United s'est transformé en un lieu où se rencontrent création culinaire, recherche scientifique et diplomatie culturelle. L'édition 2025 confirme cette orientation et fait de Timimoun une scène culinaire majeure, capable d'accueillir des débats sur le patrimoine autant que des moments de fête. Ici, le couscous devient un langage partagé entre des régions et des peuples qui, le temps d'un festival, trouvent un terrain commun.

À Alger, un forum international réunit la scène de l'art contemporain

L'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger Ahmed et Rabah-Assel a accueilli, dimanche, le forum international de l'art contemporain. L'événement a rassemblé des artistes, des conservateurs, des chercheurs et des amateurs d'art venus de plusieurs pays, d'Algérie, d'Afrique et d'ailleurs. Le forum s'inscrit dans la neuvième édition du Festival de l'art contemporain et se présente comme un lieu d'échanges ouvert. Dans son discours d'ouverture, le commissaire du festival, Hamza Bounoua, a rappelé le rôle culturel et social de cette rencontre. Selon lui, le festival ne se limite pas à montrer des œuvres. Il sert aussi de terrain de dialogue, de collaboration et de circulation des idées. Il a insisté sur la nécessité de mettre en valeur le patrimoine artistique africain tout en l'inscrivant dans une scène internationale. Le forum a réuni plusieurs per-

sonnalités du monde artistique, parmi lesquelles Mohamed Aboukenaga (Égypte), Torian Bou (Cameroun), Lauriane Vongang, Aziz Salmi, Yasmina Azzi (Algérie), Wisset Abdelmouli (Tunisie), Selim Koubeil (Algérie), Redha Dieani (Algérie), Ward Darwiche (Égypte), Aïn Bin (Chine), Ahmed Khidr Manqara (Liban), Mohamed Reda Boukhalfa (Algérie), Mohamed Alkharoubi et Bouzid Abdelkader. Chacun a apporté son expérience et son regard sur les évolutions de l'art contemporain. Les interventions ont porté sur plusieurs thèmes. Certains ont évoqué la « reconnaissance internationale » de l'art africain et les obstacles que rencontrent encore les artistes du continent. D'autres ont discuté du rôle croissant des technologies, en particulier de l'intelligence artificielle, dans les nouvelles pratiques artistiques. Des communica-

tions ont aussi abordé la manière dont les « œuvres » sont reçues selon les contextes géographiques, ainsi que la place des émotions dans les formes artistiques. Ces échanges ont permis de réfléchir aux « liens » entre création, identité locale, circulation internationale et nouveaux outils numériques. L'ambiance est restée conviviale tout au long de la journée, favorisant les discussions entre intervenants et participants. Le « forum » confirme ainsi son importance dans le paysage culturel algérien et régional. En réunissant des voix diverses et en croisant les expériences, il devient un rendez-vous attendu des professionnels et du public. Il offre un espace où l'on peut penser les enjeux actuels de l'art, encourager les artistes et défendre une culture ouverte et plurielle.

À LA VILLA BOULKINE

De jeunes artistes dévoilent leurs travaux au Musée d'Afrique

Lundi après-midi, la villa Boulkine, qui accueille provisoirement le Grand Musée d'Afrique, a fait salle comble pour le vernissage de l'exposition des ateliers artistiques du Festival culturel international d'art contemporain. Étudiants, artistes et amateurs d'art sont venus nombreux. Dès l'ouverture, le lieu s'est rempli de discussions, de curiosité et d'aller-retours entre les œuvres. L'exposition rassemble des artistes venus de différentes régions du pays. Femmes et hommes y présentent des travaux très divers, mais qui dialoguent entre eux. Cette variété offre un aperçu clair des nouvelles voix qui émergent aujourd'hui dans l'art contemporain algérien. Le commissaire du festival était présent tout au long du vernissage, allant vers les visiteurs et les exposants pour échanger autour des œuvres et des démarches. Toutes les pièces ont été réalisées lors de la résidence « Au-delà des frontières », organisée à Dar Abdeltif du 22 au 28 novembre. Ce lieu, chargé d'histoire, a permis aux artistes de travailler dans de bonnes conditions et de tester de nouvelles idées. Plusieurs œuvres montrent cette liberté d'exploration, entre recherche personnelle et envie de proposer des formes nouvelles. Parmi les artistes présents, Larbi Benhadjar, originaire de Mostaganem et diplômé des Beaux-Arts d'Alger, a retenu l'attention. Il a choisi le corps humain comme thème principal. Ses tableaux, très marqués visuellement, évoquent la manière dont le corps résiste, change et dépasse ses limites. Ses œuvres ont suscité de nombreuses réactions et de longues conversations. L'exposition réunit aussi Hamel Abdel Mohsen (Annaba), Ben El Mouwaz Mohamed Ezzeidine (Laghouat), Belatrous Bilal (Sétif), El Arabi Ben Hjar Mohamed Arslan (Djelfa), El Khir Marwa (In Salah), Bouzidi Sonia (Tizi Ouzou), Khaled Lamis (Constantine), Adoun Mariem Rahma (Sidi Bel Abbès), Milad Mehdi (Oum El Bouaghi), Ben Zarrouk Malinda Nour (Alger), Ghedbane Nourhan (Annaba) et Bouzraâ Amani (Constantine). Le vernissage a offert un moment d'échanges simple et chaleureux. Il reflète bien l'esprit de la résidence, un travail collectif, ouvert, qui cherche à dépasser les frontières, qu'elles soient géographiques ou artistiques. L'exposition reste ouverte au public jusqu'au 10 décembre.

Samy T.

Une civilisation résiste seulement si ceux qui apportent leur collaboration à l'effort sont nombreux. Si tous préfèrent profiter du fruit, la civilisation s'effondre.

José Ortega Y Gasset

Le journaliste Hamid Akik s'en est allé

Le journaliste algérien Hamid Akik s'est éteint mardi à l'âge de 60 ans, emporté par une longue maladie, laissant derrière lui un vide immense dans les milieux médiatiques nationaux. Originaire de Sidi Aich, dans la wilaya de Béjaïa, où il a été inhumé hier, le défunt a marqué plusieurs générations par son engagement professionnel exemplaire. Au cours de sa carrière, Hamid Akik a collaboré avec plusieurs quotidiens nationaux et la chaîne de télévision thématique El Iktissadia el Oula, dont il fut un temps directeur. Dans les années 1990, il a également exercé au sein de la Direction de la Communication du ministère de l'Intérieur.

Condoléances de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances à la famille du journaliste Hamid Akik, décédé mardi, l'assurant de sa profonde sympathie. « Suite au décès du journaliste émérite Hamid Akik, qui a exercé dans plusieurs établissements médiatiques et organismes nationaux, la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion à la famille du défunt, à la corporation médiatique, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort. » « À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présenté ses sincères condoléances à la famille du journaliste Abdelhamid Akik, décédé mardi à l'âge de 60 ans. « C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a appris le décès du journaliste Abdelhamid Akik à l'âge de 60 ans, des suites d'une longue maladie », lit-on dans le message de condoléances. Le défunt avait « travaillé dans plusieurs établissements et organes médiatiques nationaux, ainsi qu'à la Direction de la communication du ministère de l'Intérieur, dans les années 1990 ». En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication a présenté ses « sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort. (À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons). »

Inspections des travaux de réalisation d'un hôtel et du siège de la Mutuelle générale de la Sûreté nationale à Alger

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, en compagnie du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, une visite de terrain pour inspecter et s'enquérir des travaux de réalisation d'un hôtel et d'un nouveau siège social pour la Mutuelle générale de la Sûreté nationale (MGSN) dans la commune d'Aïn Benian, a indiqué hier mercredi un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette visite, effectuée mardi, en présence des cadres de la

Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), du chef de sûreté de la wilaya d'Alger, et du président-directeur général (P-DG) du groupe Cosider, la délégation a suivi une présentation détaillée du projet qui s'étend sur une superficie totale de 41 400 m², précise le communiqué. Le projet comprend « la réalisation d'un hôtel d'une capacité de 80 chambres, doté des équipements nécessaires au confort, sur une superficie de plus de 9 000 m² », ainsi que « le nouveau siège de la MGSN sur une

superficie de 3 000 m² ». Ce projet vise à « offrir un espace de services intégré aux membres de la Sûreté nationale, à travers des installations modernes répondant aux normes de qualité et de confort », ajoute la même source, soulignant que le nouveau siège social de la MGSN contribuera également à améliorer la prise en charge administrative et sociale et à faciliter la fourniture des services de solidarité destinés aux agents de la Sûreté nationale et à leurs familles.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Jeudi 04 Décembre 2025// N° 1219// PRIX 20DA

Coupe arabe des nations/Algérie 0-Soudan 0

Les Verts ratent leur entame à Doha

L'équipe nationale A, tenant du titre de la dernière édition, n'a pas réussi son entrée en lice dans la phase de groupes de la compétition, en concédant hier un nul vierge (0-0) face au Soudan, au stade Ahmed Bin-Ali de Doha, pour le compte de la première journée du groupe G.



■ Par Marouane A.

Une entame décevante pour les hommes de Madjid Bougherra, qui n'ont jamais su imposer leur supériorité face à une formation soudanaise composée essentiellement des joueurs de son équipe A. Les Verts ont pourtant eu des occasions

franches pour ouvrir le score. Dès la 10^e minute, Sofiane Bendebka, idéalement placé au point de penalty, manque complètement sa reprise de la tête. Quelques minutes plus tard, les offensives algériennes se multiplient : Adil Boulbina voit d'abord son tir être dévié en corner par un défenseur soudanais (26'), avant que Redouane Berkane n'oblige le gardien adverse à une

belle parade (27'). La meilleure opportunité algérienne intervient à la 43^e minute lorsque Boulbina déclenche une frappe puissante, repoussée par le portier soudanais, impeccable sur sa ligne tout au long de la rencontre. Juste avant la pause, le match prend une tournure décisive : Adam Ounas écope d'un deuxième carton jaune et est expulsé (45+4'). Les Algériens se retrouvent à dix pour toute la seconde période, compliquant encore davantage leurs intentions offensives.

Un second acte dominé par les Soudanais

En infériorité numérique, les coéquipiers de Bendebka ont souffert physiquement et tactiquement. Le Soudan, plus entreprenant, s'est créé les occasions les plus dangereuses. Abdelrazig Yagoub a d'ailleurs donné des sueurs froides à la défense algérienne avec deux frappes successives : la première à la 71^e minute, qui frôle le montant, suivie d'une autre à la 82^e minute, qui passe cette fois juste à côté du poteau gauche de Chaâl. Les Soudanais réclament même un penalty à la 72^e minute, mais l'arbitre laisse logiquement le jeu se poursuivre, estimant qu'il n'y avait pas matière à siffler. Le score final de 0-0 reflète la prestation mitigée des champions en titre, qui ont manqué d'inspiration dans les derniers mètres et se sont montrés fragiles après l'expulsion d'Ounas. Les Algériens ont clairement raté leur entame dans cette compétition où la moindre erreur peut coûter cher. Madjid Bougherra et ses joueurs devront revoir leur copie avant d'aborder leur deuxième match face à l'équipe du Bahreïn le 6 décembre prochain, un adversaire plus consistant et qui ne laissera pas passer les mêmes approximations. Pour espérer poursuivre la défense de leur titre, les Verts devront afficher un tout autre visage.

Dans un communiqué publié hier

La Palestine qualifie la résolution de l'ONU de victoire

La Palestine qualifie la résolution de l'ONU appelant à la fin de l'occupation sioniste de victoire. La présidence de la Palestine affirme que le vote, mardi soir à l'ONU, de 151 pays en faveur de la résolution de l'Assemblée générale appelant notamment à la fin de l'occupation sioniste du territoire palestinien et à la création d'un Etat palestinien indépendant, constitue « une victoire pour les droits légitimes des Palestiniens ». Dans un communiqué relayé hier par

l'agence de presse Wafa, le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, déclare que cette décision « est un message clair adressé à l'occupation que sans la création d'un Etat palestinien conformément au droit international, il n'y aura ni sécurité, ni stabilité, ni prospérité dans la région ». « Nous réaffirmons que la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est forment une seule et même entité, et c'est là le fondement le plus solide pour parvenir à la paix dans la région et

dans le monde », ajoute le porte-parole de la présidence palestinienne. « Nous attachons une grande importance à ce consensus international inébranlable en faveur du droit et de la préservation des droits, de la liberté et de l'indépendance du peuple palestinien dans son Etat palestinien avec El Qods-Est pour capitale », poursuit le porte-parole de la présidence palestinienne. Pour rappel, la résolution en question a été présentée par la Palestine, la Jordanie, Djibouti, le Sénégal, le Qatar et

la Mauritanie dans le cadre des travaux de la 80e session, point 35 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Lors du vote, 151 pays ont voté en faveur de la résolution, 11 ont voté contre et 11 pays se sont abstenus. Le document appelle à un règlement pacifique de la question palestinienne, à la fin de l'occupation sioniste du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris à El Qods-Est, au respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien indépendant.